

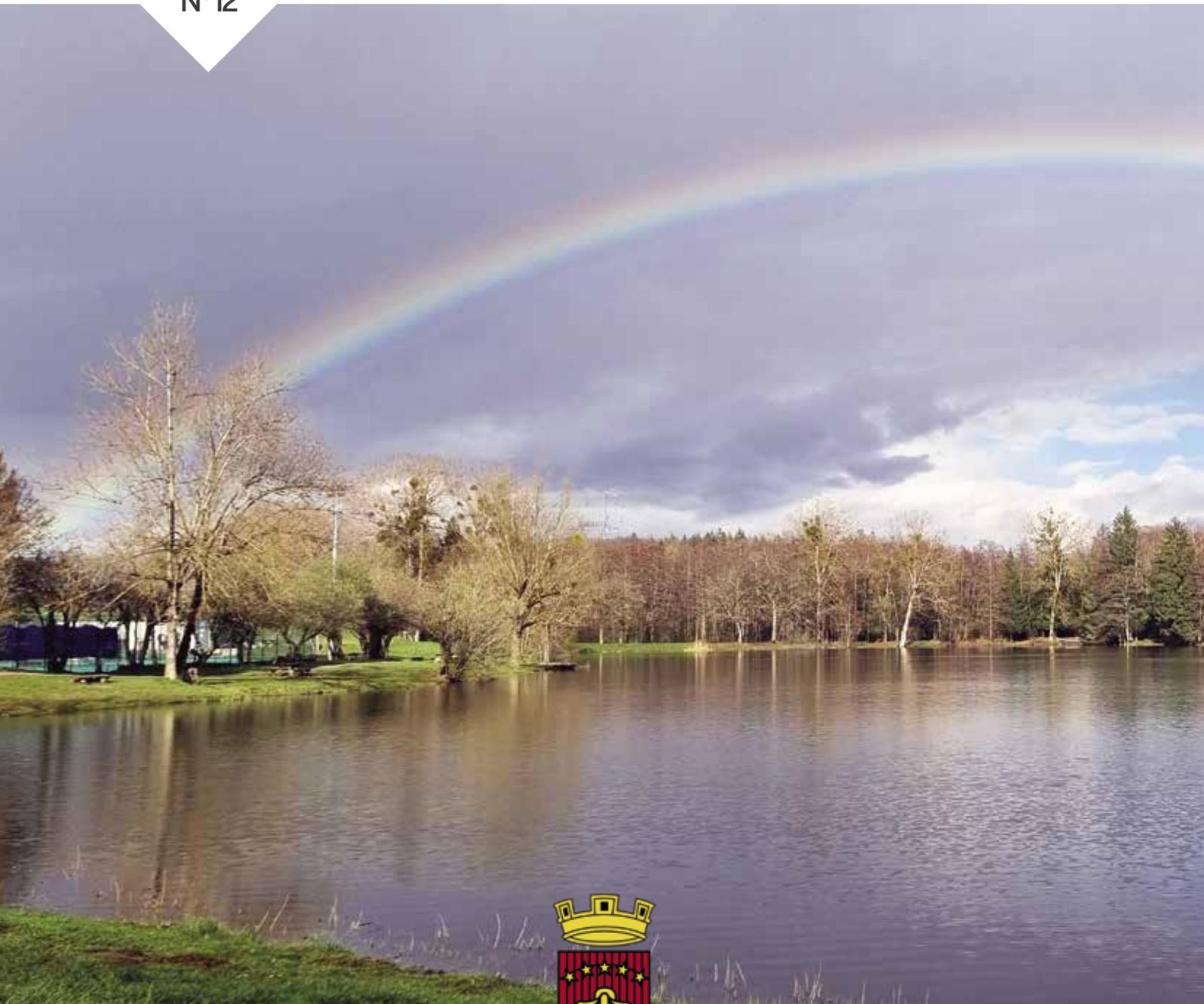


cruseilles.fr

Vivre à CRUSEILLES

Bulletin Municipal
ÉTÉ 2023

N°12



SOMMAIRE

	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME			LES DRONIÈRES	21
	La révision du PLU, suite...	4		SPORT ET ASSOCIATIONS SPORTIVES	
	Avis rendus par la commission urbanisme	4		« La 4S du Salève » le dimanche 20 août 2023	22
	Nouveau fonctionnement pour la commission urbanisme	4		Les danseurs du CODC ont fait leur show !	22
	Une aide de l'Etat pour affiner le projet d'OAP 3	4		Du foot féminin au FC Cruseilles	23
				Forum des associations le 2 septembre 2023	23
	TRAVAUX ET BÂTIMENTS			CULTURE ANIMATION TOURISME	
	Inauguration du Centre Technique Municipal	5		Tous au cinéma en plein air le samedi 29 juillet !	24
	Acquisition d'un terrain situé au Corbet	5		Les Gonflés sont de retour cet été	24
	Acquisition d'une maison située route du Suet	5		Journée des métiers d'art et de l'artisanat	24
	Une nouveauté au cimetière : des cavurnes	6		Exposition « Regarder autrement »	25
	Enfouissement des réseaux secs route du Tram	6		Une soirée concert et dansante pour Octobre rose	25
	VOIRIE			PROCHE DE VOUS	
	Quel chantier à Cruseilles pendant l'été !	7		Vos élus se forment pour mieux vous accompagner	26
	Fermeture de la Grand'ruie à la circulation en août	7		Le Centre Nautique Bernard Pellerin pendant l'été	26
	Aménagement de la VRTC en juillet	8		Bien vivre à Cruseilles, c'est l'affaire de tous !	27
	C'est parti pour la RD 15 au bord du lac !	8		Déjections canines	27
	3 chantiers sont terminés	9		De nouveaux horaires pour la mairie	27
	Campagne de marquage au sol sur la commune	9			
	Le trou du lac a fait son retour en mai !	10		DÉVELOPPEMENT DURABLE ET MOBILITÉ	
	L'Ancolie est en cours d'acquisition par la commune	10		Bientôt une recyclerie à Cruseilles ?	28
	Réparation de la fontaine de la place de la Mairie	10		Dans 1000 communes, la forêt fait école	28
	FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES			Mission réussie pour la Journée Verte le 22 avril	29
	Mouvements du personnel communal	11		Les jeunes de la MFR des Ébeaux se mobilisent	29
	Rappel pour les travailleurs frontaliers	11		Un fleurissement plus raisonné pour cet été 2023	29
	Recherche d'agents recenseurs	11		La sécheresse s'étend sur la Haute-Savoie	30
	AFFAIRES SOCIALES ET LOGEMENT			REVUE DE PRESSE	
	Vie du CCAS	12		Une belle commémoration du 8 mai	31
	Mémo des diverses aides	14		Le Cruseilles Motor Tour le dimanche 18 juin	31
	ENFANCE ET PÉRISCOLAIRE	16		Fête de la musique le 23 juin !	31
				Vernissage de l'exposition en hommage aux 450 fusillés de la résistance en Haute-Savoie	32
	JEUNESSE			TRIBUNE LIBRE	32
	Quoi de beau pour nos jeunes élus du CMJ ?	17			
	Le Kidtrack arrive...	17		HOMMAGE	33
	Point Ecoute Jeunes	17		ÉTAT CIVIL	34
	ZOOM : L'EHPAD	18		INFOS PRATIQUES	39
	ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE	20		AGENDA	40



L'ÉDITO



**Chères Cruseilloises,
chers Cruseillois,**

Pour notre équipe, ce début juillet marque la moitié de notre mandat à la tête de notre commune. Au terme de ces trois années passées à votre service, trois années riches en projets et

en actions, nous pouvons dresser un bilan, non pas dans un but d'autosatisfaction mais plutôt pour prendre la mesure de ce qu'il reste à accomplir.

Nous vous avons promis un urbanisme cohérent, raisonné et durable.

Nous avons révisé le PLU pour freiner la densification, adapter le développement de notre commune aux ressources en eau potable et assainissement. Nous avons aussi établi une vision d'aménagement de Cruseilles à long terme. Nous devons maintenant élaborer un beau projet qui répondra aux besoins des habitants sur le tènement de la route de l'Usine.

Nous vous avons promis de valoriser nos espaces naturels et remarquables.

Nous avons entamé un programme ambitieux d'aménagement du site des Dronières qui se poursuit. Nous travaillons également avec la CCPC à la préservation et à la réhabilitation du site des Bains de la Caille.

Nous vous avons promis de dynamiser le tourisme, le commerce et l'artisanat.

Nos sites emblématiques régulièrement améliorés accueillent de plus en plus de monde. Nous avons acheté des locaux commerciaux pour permettre le lancement de nouveaux commerces et réservé une zone pour les activités artisanales dans le nouveau PLU. Avec la CCPC, il reste à lancer la création d'un nouveau camping et d'une aire de camping-car pour 2024 ou 2025.

Nous vous avons promis de prendre soin de nos jeunes.

Nous avons créé le Conseil Municipal des Jeunes, un Point Ecoute Jeunes et de nouveaux équipements pour eux.

Nous vous avons promis de prendre le temps de bien vivre ensemble.

Nous avons mis à disposition de la population de nouvelles salles pour les événements ou réunions. Nous avons créé de nouvelles manifestations où nous sommes heureux de vous retrouver.

Nous travaillons sur un projet de recyclerie et de maison des associations.

Nous vous avons promis une gouvernance basée sur la concertation et la transparence.

Nous avons tendu la main à tous ceux qui ont eu envie de s'investir pour notre commune dans un bon esprit.

Nous avons instauré un fonctionnement plus démocratique du conseil municipal en donnant la parole à chacun et au public. Nous dirigeons la commune avec simplicité, proximité et écoute pour répondre au mieux à vos attentes. Nous essayons de répondre à vos demandes chaque fois que cela est possible et si cela ne va pas à l'encontre de l'intérêt général. Nous avons instauré le principe « une question, une réponse ». Nous avons développé nos moyens de communication pour vous informer régulièrement et en temps réel.

Nous vous avons promis d'améliorer la voirie, d'embellir le bourg-centre, de sécuriser le piéton...

Nous œuvrons dans ce sens au quotidien.

Bref, nous mettons toute notre énergie pour honorer nos engagements et nous continuerons à le faire avec autant de motivation pour les trois ans qui viennent.

Cet été 2023 sera celui de tous les chantiers avec l'aménagement de la RD15 aux abords du lac des Dronières, la modification du carrefour entre la rue de la Charrière et la Grand'Rue, la création de places de stationnement aux Remparts et l'aménagement de la place de la Fontaine.

Il faudra donc vous armer de patience et de bienveillance car les désagréments seront forcément très présents ! Mais nous sommes certains que vous apprécierez, tout comme nous, le résultat que vous découvrirez peut-être à votre retour de vacances.

Les vacances... Nous espérons que vous pourrez en prendre et si vous ne partez pas, ce n'est pas grave ! Il y a de nombreuses activités de toutes sortes à faire sur notre commune et sur notre territoire !

Vous pourrez profiter du centre nautique, du parc à daims, des gonflés sur le parking du complexe sportif, du cinéma en plein air et tant d'autres activités encore. Vous retrouverez de nombreuses propositions dans ce bulletin ainsi que toutes les dates des divers événements dans l'agenda en dernière page.

Je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances !

Je reste, comme à l'habitude, à votre écoute et à votre disposition, ainsi que mon équipe.

Bien à vous.

Votre maire



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME



Révision du Plan Local d'Urbanisme, suite...

Lors du conseil municipal du 4 avril 2023, le PLU a été approuvé au terme de plus de deux ans de travail.

La délibération concernant cette approbation a été enregistrée le 7 avril 2023. En fonction de la dernière date de publication légale, les recours devaient être déposés au plus tard le 14 juin 2023.

A cette date butoir, nous avons reçu 8 recours gracieux et 6 recours contentieux.

Chaque recours gracieux pourra être suivi d'un recours contentieux dans un nouveau délai de deux mois après la réponse de la mairie.

En règle générale, la mairie répond avec ses services aux recours gracieux. Par contre, elle active systématiquement son contrat « défense juridique » pour s'attacher les services d'un avocat pour les recours contentieux.

Tous les recours concernent des demandes personnelles. Nous vous tiendrons informés de la suite donnée à ces dossiers.

Avis rendus par la commission urbanisme

Du 1^{er} mars au 31 mai, 34 nouveaux dossiers ont été déposés et ils s'organisent comme suit :

- 24 Déclarations Préalables (DP) dont 14 ont été accordées, 1 retirée. Actuellement 9 sont encore en cours d'instruction.
- 7 Permis de Construire pour Maison Individuelle dont 6 concernent la construction de maisons individuelles ou la rénovation de bâtisses déjà existantes et 1 pour un carport de plus de 20 m². 3 Permis ont été accordés et 4 sont toujours en cours d'instruction.
- 3 Permis de Construire dont 2 permis de construire modificatifs pour des collectifs en cours de construction (modifications mineures sur les bâtiments déjà construits) et 1 Permis de Construire pour bâtiment agricole. Ces 3 permis sont toujours en cours d'instruction.

Un nouveau fonctionnement pour la commission urbanisme

Le rôle d'une commission urbanisme est essentiellement de travailler sur le document d'urbanisme (PLU), de le faire évoluer lors d'une modification ou d'une révision comme cela a été le cas lors de la dernière révision de notre PLU. Elle peut également participer à l'élaboration ou à l'analyse d'avant-projets qui auraient des enjeux pour la commune. Au vu de ces éléments, le fonctionnement de notre commission urbanisme nécessitait d'être revu.

Aussi, depuis le 1^{er} mai 2023, la commission urbanisme, qui se réunissait tous les 15 jours pour analyser les demandes d'urbanisme déposées par les pétitionnaires, n'est plus convoquée sur ce même rythme puisque cette pratique n'entre dans aucun cadre légal.

En effet, une fois les dossiers déposés et donc en cours d'instruction, les seules personnes autorisées à les consulter sont le Maire, le service urbanisme et l'instructeur.

De ce fait, l'analyse des dossiers au sein d'une commission « plus ouverte » ne pouvait que fragiliser dangereusement l'instruction de ceux-ci et donner lieu à d'éventuels recours de la part des pétitionnaires.

Désormais, la commission urbanisme se réunira donc de manière moins régulière, selon les projets ou les sujets à traiter.

Le projet d'OAP 3 va être affiné grâce à une aide de l'Etat

Afin d'affiner le projet qui prendra place sur le terrain situé route de l'Usine, la municipalité a répondu à un appel à projets lancé par les services de l'Etat.

Ainsi, elle s'est vue attribuer une aide financière de 16 000 € pour se faire accompagner par des professionnels pour travailler plus en détails sur cette Orientation d'Aménagement Programmée (OAP).

Nous avons retenu le cabinet d'architecture Brière et l'atelier Fontaine pour peaufiner le projet qui devrait accueillir un deuxième bâtiment pour la maison de santé, une crèche, une résidence pour nos séniors, des logements à prix abordable et d'éventuels autres équipements à définir.

Nous souhaitons notamment réfléchir avec eux sur les circulations (piéton, cycle, voiture) à l'intérieur de ce tènement de 1,6 ha et sur le soin particulier à apporter au niveau des aménagements paysagers.

Cette étude devrait aboutir à l'automne, elle deviendra une feuille de route pour les promoteurs intéressés par le projet.



TRAVAUX ET BÂTIMENTS

Inauguration du Centre Technique Municipal

Nous nous sommes retrouvés nombreux pour cette belle soirée d'inauguration.

Après avoir salué la présence de Madame La Sous-Préfète et des élus du territoire, Madame Le Maire a remercié toutes les entreprises qui ont participé à la construction de ce bâtiment en moins de 8 mois.

Elle a ensuite rappelé le coût total de cette opération se montant à 1 103 560 € HT dont 1 061 584 € HT pour les travaux et 41 975 € HT pour la maîtrise d'œuvre et les différentes missions.

Puis les financeurs ont été remerciés à leur tour pour leur aide précieuse : une aide de l'Etat de 232 810 € au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux et de la Région pour 100 000 €, soit un montant total de subventions de 332 810 € correspondant à plus de 21 % du coût final hors taxe.

Après le temps des remerciements et les interventions des invités, nous avons coupé le ruban en présence des jeunes du CMJ puis nous avons prolongé la soirée autour du vin d'honneur préparé par JLS Concept.



Acquisition d'un terrain situé en plein centre du quartier du Corbet

Depuis plusieurs mandats maintenant, la municipalité tentait d'acquérir un tènement foncier situé au cœur même du Corbet.

En effet, ce terrain libre de toute construction pourrait porter un projet d'aménagement mixte combinant espace de détente et places de stationnements supplémentaires dans ce quartier où il en manque.

Aussi, à notre arrivée en 2020, nous avons décidé de reprendre ce dossier en mains afin de le finaliser.

Composé de 4 parcelles dont la plus grande avec une multitude de propriétaires, il a fallu la persévérance de Kristina, agent en charge des affaires foncières et juridiques de la commune, pour arriver au bout de ce dossier laborieux mais c'est chose faite !

La commune est désormais propriétaire de 412 m² qu'elle a acquis pour un montant global de 57 680 €, soit 140 €/m². Il ne nous reste plus qu'à réfléchir à cet aménagement et à le budgéter pour voir dans quels délais il pourrait voir le jour.

Acquisition de la maison « verte » située route du Suet

Dans la continuité des achats, en 2022, de deux terrains contigus au bâtiment du Département abritant le pôle médico-social, la commune est devenue propriétaire le 5 juillet 2023 de la maison située au-dessus.

Cette acquisition, pour un montant de 270 000 €, devrait nous permettre d'installer une maison des jeunes et des associations.

Elle est actuellement dans un état qui ne permet aucune occupation. Nous devons donc engager de lourds travaux pour aboutir à notre projet.

D'ici la fin de l'année, nous nous ferons accompagner d'un architecte pour élaborer des plans et chiffrer l'investissement nécessaire. Selon le montant, nous verrons alors à quelle échéance pourront être réalisés ces travaux.

Une nouveauté au cimetière : des cavurnes

Voilà déjà quelques temps que la municipalité réfléchissait à l'installation de cavurnes au cimetière. Suite au souhait d'un habitant, dont les jours sont comptés, de pouvoir bénéficier de ce dispositif, nous avons accéléré le pas.

Mi-juin, l'entreprise Challier a donc installé 8 cavurnes au cimetière.

Tout comme le columbarium, la cavurne est destinée à recevoir les cendres d'un défunt. Issu de la contraction des mots « caveau » et « urne », ce petit caveau individuel est construit en pleine terre. Il est composé d'une case en béton armé, pouvant accueillir une ou plusieurs urnes cinéraires, d'une plaque pour fermer son accès et garantir son étanchéité et est recouvert d'une dalle gravée, généralement en granit, permettant un aménagement floral.

Une stèle mémorielle peut aussi y être installée. La cavurne propose une solution adaptée à la délicate question de la conservation des cendres d'un défunt.

En effet, depuis la loi du 19 décembre 2008 relative à la législation funéraire, il est aujourd'hui interdit de les garder chez soi. Cette petite tombe cinéraire offre une alternative au columbarium qui lui est collectif.



Travaux d'enfouissement des réseaux secs route du tram



Ces travaux mandatés par le SYANE, maître d'ouvrage, ont débuté par le génie civil le lundi 19 juin pour environ 8 semaines, soit jusqu'au 11 août 2023. Il s'agit de réaliser les tranchées destinées à l'enfouissement de l'ensemble des réseaux aériens existants.

Par la suite, les poteaux seront enlevés et les mats d'éclairage installés. Un point lumineux supplémentaire sera rajouté du côté de Carrefour Market.

Enfin, une partie des enrobés de la rue sera reprise.

Durant toute la durée des travaux, les accès riverains seront maintenus et le cheminement piéton sera aussi conservé mais il reste préférable d'emprunter la piste piétonne de la route d'Annecy pour plus de sécurité.

Nous vous rappelons que vous pouvez suivre l'actualité des travaux sur nos réseaux :

- Le site Internet de la mairie : www.cruseilles.fr
- La page Facebook
- L'application Intramuros
à télécharger en utilisant ce QR Code :





Quel chantier à Cruseilles pendant l'été !

Comme vous avez pu le constater, les trois chantiers de l'été dans le bourg-centre ont commencé.

Cette grande campagne de travaux a débuté dans la rue des Remparts, dès le lundi 12 juin, avec la coupe des arbres gênants et la démolition du mur et du trottoir existants afin de préparer l'assiette foncière des nouvelles places de stationnement.

Le chantier s'est stoppé fin juin afin de débiter celui de la rue de la Charrière, ce dernier étant urgent pour permettre au Département de démarrer la voie dédiée aux bus sur la RD 1201 dès juillet. Les travaux rue des Remparts devraient reprendre aux environs du 17 juillet pour se terminer en août. **Quant aux travaux place de la Fontaine, ils ont démarré le lundi 26 juin.**

Ils sont prévus en deux phases : la première concerne la moitié de la place, côté pharmacie, pour environ 4 semaines, soit jusqu'au 21 juillet maximum puis la deuxième prendra le relais, côté banque, pour 2 semaines jusqu'au 4 août en principe. Pendant cette période, une moitié de la place restera donc disponible en permanence pour le stationnement.

Aux environs du 7 août, la place sera complètement fermée à la circulation et au stationnement pour quelques jours afin de réaliser les enrobés définitifs.

Enfin, concernant le carrefour de la rue de la Charrière avec la RD 1201, le chantier a également commencé le lundi 26 juin. Durant la période des travaux, la rue de la Charrière sera fermée à la circulation sauf pour les riverains, la sortie sur la RD 1201 sera impossible et le sens unique sera dirigé vers la rue des Prêtres.

Concernant la circulation sur la RD 1201, un dévoiement de la voie dans le sens Genève-Annecy sera mis en place la plupart du temps. Quand les travaux le nécessiteront, un alternat manuel ou par feux sera installé.

A partir du 21 juillet, les travaux seront stoppés pour redémarrer au 16 août pour un achèvement à la rentrée.

Suite à l'appel d'offres lancé en mai, c'est l'entreprise NGE-Guintoli qui a remporté le marché pour ces travaux avec les montants suivants :

- Rue des Remparts : 188 217 € HT,
- Place de la Fontaine : 202 593 € HT dont un supplément pour les matériaux mis en œuvre pour le stationnement perméable,
- Rue de la Charrière : 96 025 € HT.

Cette organisation a été pensée pour limiter au mieux l'impact des travaux sur la circulation et le stationnement. Néanmoins, les désagréments seront inévitables...

Nous comptons sur votre patience et votre civisme pour que ces chantiers puissent se dérouler dans de bonnes conditions et dans les meilleurs délais. Merci par avance !



La Grand'rue sera fermée à la circulation du 31 juillet au 4 août 2023

Comme prévu, les travaux sur le plateau surélevé de la Grand'Rue auront bien lieu cet été.

Ils seront réalisés par l'entreprise NGE-Guintoli.

La dépose définitive des pavés et la mise en œuvre d'un enrobé en remplacement se dérouleront du lundi 31 juillet au vendredi 4 août inclus.

En cas d'imprévu, un ou deux jours supplémentaires pourraient être nécessaires mais nous allons espérer que tout se déroule dans le temps imparti !

Durant cette semaine, la Grand'rue sera fermée à la circulation sur le tronçon entre l'intersection RD 1201 / route du Suet / place de la Mairie et le rond-point du bas.

Le stationnement longitudinal sera également impossible.

Deux déviations seront mises en place comme habituellement :

- Par la route du Suet / route de l'Usine / rue de l'Arthaz / route des Dronières dans le sens Annecy - Saint-Julien-en-Genevois.
- Par la route des Moulins / route du Batioret / route de Ronzier / rue des Frênes / rue du Stade /rue des Grands Champs dans le sens Saint-Julien-en-Genevois - Annecy.

Après la réalisation de l'enrobé, nous devons attendre quelques semaines avant de le recouvrir de résine afin de matérialiser de nouveau la large traversée piétonne.

Nous devons alors de nouveau fermer la Grand'rue à la circulation pour un à deux jours et ce, avant la rentrée.

Les travaux d'aménagement de la VRTC vont débuter en juillet

Après les travaux réalisés par la commune dans le bas de la rue de la Charrière jusqu'à mi-juillet, le Département commencera le chantier d'aménagement de la VRTC (Voie Réservée aux véhicules de Transports Collectifs) sur la RD 1201 entre Cruseilles et Copponex. La première partie entre Cruseilles et le carrefour de la déchetterie verra le jour cette année tandis que le tronçon suivant jusqu'au rond-point de Copponex sera réalisé en 2024.

Jusqu'à fin juillet, les travaux comprendront la destruction et la reconstruction du mur de soutènement de la RD par Alpes Ouvrages (2 à 3 semaines) et la pose de la bordure de rive entre la route des Moulins et la fin des travaux de la mairie puis de la bordure centrale par l'entreprise Eurovia.

De mi-août à fin septembre, seront réalisés une paroi clouée, l'îlot central avant la rentrée scolaire puis les travaux d'empierrement avant la réalisation du tapis final.

En début de chantier, le déport de voie par balisage en blocs béton ou modification du marquage au sol sera privilégié. Pour la deuxième partie des travaux, un alternat sera mis en place puis une fermeture totale mais courte sera nécessaire pour la réalisation des enrobés.

Avant toute fermeture de la RD 1201, des panneaux d'information seront installés une semaine avant par le Département et nous communiquerons également sur nos différents supports.



C'est parti pour l'aménagement de la RD 15 au bord du lac des Dronières !

Après quasiment 2 ans de préparation, ces travaux importants ont enfin débuté le 19 juin 2023.



Lors du conseil municipal de mai, le marché a été attribué aux entreprises suivantes et pour les montants indiqués ci-dessous. L'ensemble des offres des entreprises s'est trouvé, après négociations, en dessous des montants estimés.

Concernant la part communale, une partie sera prise en charge par la CCPC pour ce qui concerne la piste cyclable au titre de la compétence « mobilité ».

Le chantier va s'étaler sur 4 mois minimum. La circulation se fera par alternat la plupart du temps, une fermeture de la RD 15 sera nécessaire pour la réalisation des enrobés. Nous essayerons d'impacter le moins possible les rives du lac afin de permettre aux habitants d'en profiter cet été. Néanmoins, il faut bien que les travaux se réalisent avant l'automne ! Aussi, nous comptons sur le civisme de chacun pour respecter les cheminements fléchés pour votre sécurité et celle des ouvriers.

Nous vous remercions également d'éviter d'emprunter l'itinéraire route de la Piscine/route des Gargues/route du Parc à Daims en itinéraire de déviation pour ne pas attendre dans l'alternat. Effectivement, cette voie étroite n'est pas adaptée à une circulation importante et surtout, elle traverse les zones sensibles du centre nautique et du parc à daims où les piétons sont jeunes et nombreux.

Merci par avance !

	TOTAL	Partie Commune	Partie Département RD15	Partie Département Amphibiens
Lot 1 : Terrassement (VRD Perron TP)	333 814,06 €	147 972,06 €	39 697,00 €	146 145,00 €
Lot 2 : Bordures / Enrobés (NGE)	503 833,40 €	255 232,00 €	170 625,40 €	77 976,00 €
Lot 3 : Paysage (SAEV)	122 361,80 €	19 725,00 €		102 636,80 €
Montant total Hors Taxes	960 009,26 €	422 929,06 €	210 322,40 €	326 757,80 €

La rue du Pontet, la route de Becon et la route forestière sont terminées !

Les budgets prévisionnels ont été respectés.

Les entreprises Rannard TP et Eurovia ont réalisé les travaux dans la rue du Pontet et sur le parking adjacent pour un montant global de 361 631 € HT dont 142 712 € HT à la charge de la commune.

Merci à eux pour leur travail de qualité et leur écoute !

Bouygues Energie et Services a effectué l'enfouissement des réseaux secs pour le compte du SYANE pour un montant de 77 055 € HT dont 18 596 € HT à la charge de la commune.

L'entreprise NGE-Guintoli, dans le cadre du marché d'entretien de la voirie, a rénové une partie de la route de Becon pour un budget de 180 000 € HT.

Nous essaierons de programmer la réfection d'une autre partie l'année prochaine.

Enfin, la route forestière a été pourvue de coupes d'eau, de barrières et a bénéficié de la rénovation des enrobés à ses extrémités pour un montant de 43 142 € HT.

C'est l'entreprise Rannard TP qui a effectué ces travaux.



Campagne de marquage au sol sur la commune

Fin juin, nous avons entrepris la réfection du marquage au sol effacé sur la voirie communale à différents endroits.

En effet, les produits utilisés, plus écologiques, sont moins pérennes d'où la nécessité de refaire le marquage très régulièrement.

Nous en avons profité pour mettre en place de la signalisation au sol sur certaines routes qui en étaient dépourvues telles que la route de Becon et la route du Batioret.

Cela a permis de matérialiser l'axe central de la voie en garantissant ainsi plus de sécurité aux automobilistes.

Le coût de cette campagne de marquage s'élève à 7 768 € HT.

Après deux ans d'absence, le trou du lac a fait son retour en mai !

Alertée par un promeneur qui avait cru apercevoir un petit vortex près de la rive du lac, la municipalité a demandé à l'association de pêche de surveiller le niveau du lac. Quelques jours plus tard, ce dernier avait perdu plusieurs dizaines de centimètres...

Le 26 mai, les agents municipaux sont donc intervenus pour boucher le trou qui s'est reformé au même endroit qu'en août 2021.

Heureusement, l'épisode difficile de 2021 nous a permis d'acquérir un peu d'expérience dans la méthodologie à suivre !

Ainsi, après l'apport du produit de colmatage utilisé précédemment, mélangé à du gravier de diverses granulométries, la fuite a été stoppée.

Nous espérons que cela tiendra jusqu'à ce que nous trouvions une solution plus pérenne dans le cadre des travaux d'aménagement de la RD 15.



L'hôtel-restaurant L'Ancolie est en cours d'acquisition par la commune

Suite au départ de l'ancien gérant de l'établissement, les propriétaires de L'Ancolie ont souhaité le vendre et se sont donc tout naturellement rapprochés de la commune.

Après de longs mois de négociation, nous sommes parvenus à un accord et nous devrions très prochainement acquérir ce bel établissement par le biais de l'EPF (Etablissement Public Foncier) pour un montant de 1 900 000 € pour le bâtiment et 50 190 € pour le mobilier.

Par la suite, nous y installerons une nouvelle gérance qui devra répondre aux attentes de la municipalité en ce qui concerne le type de restauration souhaitée.



Réparation et modification de la fontaine de la place de la Mairie

Comme vous l'avez peut-être remarqué, la fontaine située sur la place de la Mairie a un peu changé.

En effet, sa colonne était très fissurée et menaçait de s'écrouler un jour ou l'autre. Aussi, nous avons sollicité l'entreprise Challier pour la rénover en raccourcissant et retravaillant la colonne pour supprimer la partie endommagée. Cela a permis dans un même temps de baisser la hauteur des becs d'écoulement afin que l'eau, qui tourne en recyclage, reste bien dans le bassin et ne gicle pas au-delà.

Le coût de ces travaux s'élève à 2 300 € HT.





FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

Mouvements du personnel communal du 1^{er} mars au 31 mai 2023



- **Service Technique**
Recrutement d'Hanane El Fkir au 1^{er} avril 2023
- **Service Enfance-Jeunesse**
 - Recrutement en CDD d'Emmy Robbaz au 1^{er} mai 2023 pour faire face à l'accroissement temporaire d'activité dans le cadre de l'année scolaire 2022/2023.
 - Départ d'Olena Medvedieva au 23 avril 2023.
 - Recrutement d'Elodie Berthet, adjoint territorial d'animation au 3 mai 2023.
- **Restauration scolaire**
Recrutement en CDD pour remplacer les agents indisponibles de :
 - Mamitsho Saintebarbe du 2 mai au 16 juin 2023
 - Nejia Morelli du 3 avril au 7 juillet 2023

RAPPEL POUR LES TRAVAILLEURS FRONTALIERS

Vous êtes frontalier dans le canton de Genève ?
Vous avez la nationalité suisse ou la double nationalité ?
ou Vous êtes titulaire d'un permis G ?
Venez vous faire recenser à la mairie.
Au titre de la compensation financière Genevoise, le Canton de Genève verse annuellement aux communes des départements de la Haute-Savoie et de l'Ain un pourcentage de la masse salariale des employés sur le canton de Genève résidant en France.

La commune de Cruseilles réinvestit cette somme dans les équipements publics communaux.

En 2022, les fonds frontaliers se sont montés à 1 286 962 euros.

Cette démarche peut être accomplie tout au long de l'année et n'a aucune incidence fiscale pour la personne ou le foyer

Recherche d'agents recenseurs pour le recensement de la population 2024

La commune de Cruseilles recherche des agents recenseurs pour réaliser le recensement général de la population qui aura lieu du 18 janvier au 17 février 2024.

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de chaque commune. De cette enquête découle la participation de l'Etat au budget des communes, le nombre d'élus au conseil municipal, le nombre de commerces à ouvrir mais également le nombre de logements à construire, sans oublier le développement des moyens de transports. Tous ces projets reposent sur la qualité de l'enquête et la connaissance fine de la population de chaque commune en termes de nombre mais aussi d'âge, de profession etc...

En bref, le recensement est essentiel, c'est pourquoi chacun doit y participer !

Si vous êtes intéressé pour être agent recenseur, merci de contacter rapidement la mairie au 04 50 32 10 33 ou par mail : mairie@cruseilles.fr. Vous pouvez retrouver plus d'infos sur le site officiel du recensement : <https://www.le-recensement-et-moi.fr>

• EN PARTENARIAT AVEC UNIS-CITÉ •
LA MAIRIE DE CRUSEILLES
RECRUTE
1 VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE

TA MISSION :

- Mise en place d'ateliers numériques
- Transport de personnes à la demande et toute autres missions sociales à développer
- Aide pour les événements du service Enfance Jeunesse, carnaval par exemple.



ENGAGE TOI EN SERVICE CIVIQUE !

- Tu as entre 16 et 25 ans ?
- Engage-toi 28 h/semaine dès Septembre 2022
- Pour une durée de 8 mois avec une indemnité de 601 € / mois
- Expériences, Formations et Accompagnement au Projet d'Avenir

POUR PLUS D'INFOS OU POUR POSTULER :

OU CONTACTE - NOUS :
Loïc BLOUIN • lblouin@uniscite.fr • 06.98.22.15.68





AFFAIRES SOCIALES ET LOGEMENT

VIE DU CCAS

Deux activités proposées par Itinéraires de Santé

Les Ateliers Vitalité

Les ateliers se sont déroulés d'avril à juin. Six personnes y ont participé et ont pu apprécier les thématiques sur la santé, la nutrition, l'équilibre mais aussi le bien-être.

Le Parcours Santé des Aidants

Les vendredis après-midis, du 8 septembre au 13 octobre, ITINÉRAIRES DE SANTÉ en partenariat avec l'EHPAD et l'ADMR, propose des séances aux aidants afin d'échanger, de rencontrer d'autres personnes et de préserver leur propre santé. Des temps téléphoniques individuels sont prévus d'octobre à décembre.

La dernière séance consacrée à un temps de restitution aura lieu début décembre.

Les séances se tiendront à l'EHPAD.

L'accueil des proches aidés quant à lui, est prévu, soit à l'EHPAD par l'équipe, soit par les auxiliaires de vie de l'ADMR au domicile des personnes.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire à l'accueil de la mairie ou au 04 50 32 10 33.

ATELIER
Un pas vers mon bien-être : je ne suis pas qu'un aidant !

FAITES UN PAS VERS VOTRE BIEN ÊTRE

En partenariat avec la Mairie de Cruseilles et l'EHPAD Salève-Glières, sous l'égide d'Atouts prévention Rhône-Alpes et le soutien de la conférence des financeurs de la Haute-Savoie, la MSA Alpes du Nord vous invite à un atelier de 7 séances *Un pas vers mon bien-être : je ne suis pas qu'un aidant !* Cet atelier est organisé par Itinéraires de santé, association créée par la MSA. Un atelier tous les vendredis du 15/09 au 20/10. Les séances auront lieu à l'EHPAD Salève-Glières, 62 rue des Frères à Cruseilles. Relai pour le proche-aidé durant les ateliers. Premier rendez-vous le : **Vendredi 15 septembre à 14h00 Cruseilles (74)**

Infos & inscriptions : Lilia Dubois 06 64 38 13 21 - formationaidants38@gmail.com
Gratuit - Ouvert à tous les retraités - Plus d'infos : alpesdunord.msa.fr

www.pourbienvieillir.fr

La demande de logement social

Qui peut bénéficier d'un logement social ?

Les logements HLM sont réservés à des personnes dont les ressources n'excèdent pas un plafond qui varie en fonction du nombre de personnes vivant au foyer et du lieu d'habitation. Les ressources à prendre en considération sont le revenu fiscal de référence de l'année N-2.

Plafonds des ressources

Ils sont au nombre de 3 et correspondent aux financements du logement. Pour exemples, le tableau ci-dessous :

	PLAI	PLUS	PLS
1 personne	12 032 €	21 878 €	28 441 €
2 personnes	17 531 €	29 217 €	37 982 €
3 personnes	17 531 €	35 135 €	45 676 €

PLAI: logements financés par le Prêt Locatif Aidé d'Intégration. Ils sont attribués aux locataires en situation de grande précarité.

PLUS: logements financés par le Prêt Locatif à Usage Social. Ils correspondent aux locations HLM (Habitation à Loyer Modéré).

PLS: logements financés par le Prêt Locatif Social. Ils sont attribués aux candidats locataires ne pouvant pas prétendre aux locations HLM, mais ne disposant pas de revenus suffisants pour se loger dans le privé.

Comment faire une demande ?

La demande se remplit sur le site :

<https://www.demande-logement-social.gouv.fr/>

Les documents nécessaires à joindre à la demande sont :

- un justificatif d'identité,
- des justificatifs de revenus : fiches de salaires, indemnités chômage,
- les 2 derniers avis d'imposition.

La demande peut être déposée également à l'accueil de la mairie qui est un guichet enregistreur. Cependant, la saisie internet est plus rapide. Une fois la demande enregistrée, un numéro unique d'enregistrement est délivré au demandeur ainsi qu'une attestation.

Qui attribue les logements et quels sont les critères d'attribution ?

La commune n'est pas propriétaire des logements sociaux, ce sont les bailleurs sociaux qui gèrent ces logements. Leur attribution est soumise à un encadrement législatif et réglementaire très précis. Chaque bailleur social possède une commission d'attribution qui a pour rôle d'attribuer chaque logement.



Permanences itinéraires de l'UDAF

L'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) est une organisation qui représente les intérêts des familles auprès des pouvoirs publics.

Elle tiendra une permanence itinérante pour proposer des services de proximité aux habitants de Cruseilles.

Ces services comprennent un accompagnement au numérique, des informations et soutiens aux tuteurs familiaux, un soutien aux aidants familiaux et un accompagnement à la gestion du budget familial.

Cette permanence aura lieu le mardi, tous les 15 jours, à partir du mardi 7 novembre, sur le parking du nouveau gymnase. Les horaires seront communiqués ultérieurement.

L'ADMR recrute



ON RECRUTE

Cet été, choisis un job qui a du sens !



De Juin à Septembre 2023

- TEMPS PLEIN OU TEMPS PARTIEL
- AVEC OU SANS DIPLÔME
- AVEC OU SANS EXPÉRIENCE
- FORMATION ASSURÉE



Contacte-nous !

ADMR DU PAYS DE CRUSEILLES
16 AVENUE DES ÉBEAUX
74350 CRUSEILLES
04.50.44.09.45
ACCUEIL.CRUSEILLES@FED674.ADMR.ORG



L'ADMR livre vos repas à domicile

Livraison de repas à domicile

Le Sappuy
Cernex
Andilly
Villy-le-Bouveret
Saint-Blaise
Villy-le-Pelloux
Cernier
Cruseilles
Allonzier-la-Caille
Menthonnex-en-Bornes

Cuvrat
Vivray-en-Bornes
Colpandre

Au plus près de chez vous...




L'Association ADMR de Cruseilles vous propose une solution pour vos repas, en partenariat avec **LEZTROY!**

Nous vous livrons des repas pour le midi et/ou pour le soir. Nous nous adaptons au plus près de vos besoins.

Option :
Pain :
0,50€
Portage :
0,95€

Repas
livré :
9,65€

Pour en savoir plus, contactez-nous :
Association ADMR de Cruseilles : 04 50 44 09 45

La navette spéciale



LA NAVETTE SPÉCIALE VOUS EMMÈNE LE JEUDI DE VOTRE DOMICILE — AU CENTRE-BOURG

Un nouveau service de transport à la demande mis en place par la mairie pour les habitants de Cruseilles.



Réservez votre trajet au
04 50 32 10 33
le mercredi avant 16h

Depuis le printemps, le nouveau service de transport à la demande proposé aux Cruseillois, « La Navette Spéciale », est opérationnel.

Appelez la mairie le mercredi avant 16h pour réserver votre transport du jeudi matin.

Si cet horaire ne correspond pas à votre besoin, n'hésitez pas à joindre la mairie pour en discuter. Nous pourrions adapter le service pour qu'il vous soit vraiment profitable.

PERMANENCE DU CCAS !

Nouveau ! A partir du 2 août, un espace informatique sera disponible à l'accueil de la mairie pour les personnes autonomes sur l'ordinateur. Les personnes ayant des difficultés avec internet peuvent prendre rendez-vous à la permanence du mercredi après-midi ou un autre jour, à convenir.

Les permanences ont lieu tous les mercredis de 14h à 16h, avec ou sans rendez-vous.

Différentes aides sont proposées : aide aux dossiers administratifs, demandes de logement, renseignements sur les allocations.

MEMO DES DIVERSES AIDES

On dénombre 58 aides sociales nationales et départementales.

Vous trouverez ci-après, les aides les plus demandées ou connues, ainsi que les démarches à effectuer.

Il est possible de consulter et de simuler l'ensemble des aides sur le site : <https://www.mesdroitssociaux.gouv.fr/accueil/>

Logement

Toutes ces aides sont versées par la CAF ou la MSA
Dossier à effectuer sur le site de la CAF

- **APL: Aide Personnalisée au Logement**

Financée par le Prêt Locatif Social, l'APL est attribuée aux candidats locataires ne pouvant prétendre aux locations HLM, mais ne disposant pas de revenus suffisants pour se loger dans le privé.

- **ALF : Allocation de Logement Familiale**

L'ALF est destinée aux personnes qui ne peuvent pas bénéficier de l'APL et qui sont mariées depuis moins de 5 ans ou ont des enfants (nés ou à naître) ou une personne à charge.

- **ALS : Allocation de Logement Sociale**

L'ALS s'adresse aux locataires qui ne peuvent bénéficier ni de l'APL ni de l'ALF.

- **Chèque Énergie**

Il est attribué sous conditions de ressources.
Envoyé une fois par an au domicile du bénéficiaire, il permet de payer des factures pour tout type d'énergie.
Plus de renseignements sur le site :
<https://chequeenergie.gouv.fr/>

Autour de l'emploi

- **PPA - Prime d'Activité**

La PPA est versée par la Caisse d'Allocations Familiales.
Pour qui ?
Vous devez avoir une activité professionnelle, salariée ou indépendante, avec des revenus modestes.
Quel montant ?
Il dépend des ressources de l'ensemble des membres du foyer.
Quelles conditions ?
Vous devez avoir plus de 18 ans et habiter en France.
Plus de renseignements sont disponibles sur : caf.fr

- **ASS - Allocation de Solidarité Spécifique**

Versée par Pôle Emploi, cette allocation peut vous être accordée si vous avez épuisé vos droits au chômage.
Vos ressources mensuelles ne doivent pas dépasser un plafond d'un montant net de 1 272,16 € si vous êtes seul ou de 1 999,11 € si vous vivez en couple (Mariage, Pacs ou concubinage). Elle peut être maintenue en cas de reprise d'activité, sous conditions.
Plus de renseignements disponibles sur : pole-emploi.fr

Retraite

- **ASPА - Allocation de Solidarité aux Personnes Agées**

Versée par le Conseil Départemental, l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées est une prestation mensuelle accordée aux retraités ayant de faibles ressources et vivant en France. Elle est versée par votre caisse de retraite (Carsat : Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail, MSA,...). Son montant dépend notamment de votre situation familiale (vie de couple ou non).

Bon à savoir : Les sommes versées pour l'ASPА sont récupérées après le décès, uniquement si l'actif net de la succession (c'est-à-dire le montant du patrimoine moins les dettes) est au moins égal à 39 000 €. Si l'actif net de la succession est inférieur à ce montant, il n'y a pas recouvrement.

- **APA – Allocation Personnalisée d'Autonomie**

Versée par le Conseil Départemental, vous pouvez, sous conditions d'âge et de perte d'autonomie, obtenir l'APA. Elle sert à payer (en totalité ou en partie) soit les dépenses nécessaires pour rester à votre domicile (APA à domicile), soit le tarif dépendance de l'établissement médico-social (exemple : EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) où vous vivez (APA en établissement).

MDPH

La Maison Départementale pour les Personnes Handicapées.

Principales aides et allocations de la MDPH:

- L'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH)
- L'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)
- Le Complément de Ressources (CPR)
- La Prestation de Compensation du Handicap (PCH)
- Fonds de compensation
- L'allocation compensatrice tierce personne (ACTP)
- L'allocation compensatrice pour frais professionnels (ACFP)

Un dossier est nécessaire pour effectuer une demande.
Une commission (CDAPH) l'instruit et donne sa décision.

Le point d'accueil départemental se trouve
26, avenue de Chevène CS 20123
74003 ANNECY CEDEX

Les horaires d'ouverture de l'accueil physique sont du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h45 à 17h00 (sauf les 1^{er} et 3^{ème} jeudis matins du mois)

L'accueil téléphonique reste ouvert tous les après-midis de 13h45 à 17h00 au 04 50 33 22 50

Email : mdph@mdph74.fr

Plus de renseignements sont disponibles sur : mdph74.fr



Solidarité

• RSA - Revenu de Solidarité Active

Le Revenu de Solidarité Active assure aux personnes sans ressource un niveau minimum de revenu qui varie selon la composition du foyer. Le RSA est ouvert, sous certaines conditions, aux personnes d'au moins 25 ans et aux jeunes actifs de 18 à 24 ans s'ils sont parents isolés ou justifient d'une certaine durée d'activité professionnelle.

Les simulations, demandes et renseignements se trouvent sur le site : <https://www.service-public.fr/>

• AAH - Allocation aux Adultes Handicapés

Si vous êtes en situation de handicap, l'Allocation aux Adultes Handicapés peut vous garantir un revenu minimal. Le montant de l'AAH dépend de votre situation familiale, professionnelle et de vos ressources.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>

• MVA - Majoration pour la Vie Autonome

La Majoration pour la Vie Autonome est une aide financière qui permet de faire face aux dépenses courantes d'entretien d'un logement (par exemple, adaptation de votre logement à votre handicap). Cette aide est accordée si vous percevez l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) ou l'Allocation Supplémentaire d'Invalidité (ASI). Pour cela, il faut notamment vivre dans un logement indépendant et bénéficier d'une aide au logement. Le versement de la MVA peut être suspendu dans certains cas.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>

• Garantie Jeunes

La Garantie Jeunes est un droit ouvert qui s'adresse aux jeunes de 16 ans à moins de 26 ans, en situation de précarité qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en étude (NEET).

Pour favoriser leur insertion dans l'emploi, ils sont accompagnés de manière intensive et collective et bénéficient de mises en situation professionnelle.

Cet accompagnement est assorti d'une aide financière pour faciliter leurs démarches d'accès à l'emploi.

Tous les renseignements sont disponibles sur : <https://travail-emploi.gouv.fr/emploi-et-insertion/mesures-jeunes/garantiejeunes/>

Vous y trouverez également d'autres aides scolaires.



Famille

Toutes ces aides sont consultables sur caf.fr

• AF - Allocations Familiales

Pour qui ?

Tous les parents qui ont au moins 2 enfants de moins de 20 ans.

Quel montant ?

Il dépend du nombre d'enfants et des ressources du foyer.

Quelles conditions ?

Les allocations familiales sont cumulables avec toutes les autres prestations.

• ASF - Allocation de Soutien Familiale

Elle est versée par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) ou la Mutualité Sociale Agricole (MSA) à la personne qui élève seule son enfant privé de l'aide de l'un de ses parents, sous conditions.

• CF - Complément Familial

C'est une prestation versée sous conditions de revenus aux personnes ayant au moins 3 enfants de plus de 3 ans à charge. Il n'y a pas de démarche à faire pour l'obtenir. Son montant varie en fonction du niveau des revenus.

• PAJE

Prestation d'Accueil du Jeune Enfant, Allocation de base

Cette prestation comprend :

- la prime à la naissance (Pn) ou la prime à l'adoption (Pa);
- l'allocation de base (Ab) ;

- la prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE);

- le complément de libre choix du mode de garde (Cmg).

Vous ne pouvez pas bénéficier du complément de libre choix du mode de garde (Cmg) et de la prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE) en même temps.

• Bourse de collègue, Bourse de lycée.

Tous les renseignements et demandes se trouvent sur : <https://www.education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee>

Vous y trouverez également d'autres aides scolaires.



Santé

• ASI - Allocation Supplémentaire d'Invalidité

Si vous êtes invalide et que vous n'avez pas l'âge d'obtenir l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA), vous pouvez demander obtenir l'ASI. Elle vient compléter vos revenus pour vous faire atteindre un montant total minimal. Elle est versée chaque mois par la sécurité sociale (ou la MSA si vous dépendez du régime agricole).

<https://www.service-public.fr/>

• CSS - Complémentaire Santé Solidaire

Vous avez de faibles ressources ? La complémentaire santé solidaire vous aide pour vos dépenses de santé. Elle remplace la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C). Elle permet de vous faire rembourser la part complémentaire de vos dépenses de santé. Cela signifie que cette aide rembourse ce qui n'est pas remboursé par l'Assurance Maladie.

La Complémentaire Santé Solidaire est gratuite ou payante selon vos revenus. <https://www.service-public.fr/>



ENFANCE ET PÉRISCOLAIRE

Les thèmes du « temps des fleurs » et du « futur » nous ont accompagnés pour terminer cette fin d'année périscolaire 2023.

Les fleurs en papier, en modelage, géantes, ou même les vraies fleurs, plantées dans les jardins par les enfants, ont envahi les CLAE (Centres de Loisirs Associés à l'École).

Pour rejoindre le futur, un jeu a été proposé aux familles.

Le principe est simple ; il fallait associer la photo des animateurs enfants à leur photo actuelle. Les gagnants ayant fait un sans-faute, ou presque, se sont vu offrir un lot de produits locaux.

Pour les vacances d'avril, nous sommes partis faire le tour du monde. Les enfants ont découvert les us et coutumes, ainsi que les tenues et masques traditionnels au travers de différentes activités manuelles et culturelles. Nous avons rencontré Christophe Leleu, voyageur du monde, sur le chemin des Dronières, qui a partagé avec nous ses connaissances et ses secrets d'aventures.

Les mercredis, « le jeu dans tous ses états » était l'occasion pour les enfants de découvrir les multiples facettes du jeu. Certains ont pu fabriquer eux-mêmes leurs jeux de société. Il y a eu des journées « jeux télévisés », comme une journée Koh Lanta, ou encore une journée Top chef. Fin mai, nous avons eu la chance de recevoir deux intervenants de la « Ludod'aix » pour nous faire découvrir de nouveaux jeux de plateau.

Nos soirées « Jeux m'amuse en famille » sont toujours d'actualité. Et notre Cluedo a remporté le même succès que les escape games. Le mystère a été résolu avec brio.

Place maintenant à l'été et sa thématique du camping, autant pour les vrais campeurs qui partiront en séjour au mois de juillet, que pour ceux qui resteront à Cruseilles, pour découvrir l'ambiance que l'on peut retrouver dans les villages de vacances. Evidemment, nous ne manquerons pas d'organiser notre traditionnelle veillée des familles.



JEUNESSE

Quoi de beau pour nos jeunes élus ?

Les 16 jeunes du CMJ prennent déjà à cœur leur rôle d'élus : ils étaient pour la plupart présents lors de la cérémonie du 8 mai et ont participé à la journée de ramassage des déchets sur la commune.

Les premières réunions de travail leur ont permis de faire émerger leurs idées de projets, et on vous assure qu'elles étaient nombreuses !

Certaines d'entre elles ne rentraient pas dans leur pouvoir de décision comme par exemple « la diminution des heures de cours à l'école ».

Madame le Maire a donc proposé de les rencontrer pour leur expliquer le fonctionnement de la commune et de toutes les institutions décisionnaires.

C'était un beau moment d'échange où nos jeunes ont pu poser toutes leurs questions et comprendre davantage le périmètre d'action de leur Conseil.

4 projets ont déjà été retenus : la mise en place d'une ludothèque, l'organisation d'une journée des métiers, le renouvellement du tournoi sportif dans la continuité du précédent CMJ et la construction de « Boîtes à livres ».

Les projets devraient être mis en place dès la rentrée 2023.

D'ici là, les 16 jeunes accompagnent par petits groupes durant toute une après-midi Madame le Maire : une belle façon de découvrir le fonctionnement de la mairie et de ses services.



Dans les coulisses de la première visite en mairie



Le Kidtrack arrive...

Nous n'avons pas oublié les jeunes adeptes du skatepark-pumptrack qui ne devraient pas utiliser cet équipement non adapté à leur âge.

Aussi, comme promis, l'entreprise Vélosolutions devrait arriver cet été pour implanter le kidtrack tant attendu en contrebas du pumptrack actuel.

Encore un peu de patience...

**POINT
ÉCOUTE
JEUNES**



Le Point Ecoute Jeunes prend quelques vacances mais rouvrira ses portes dès le 1^{er} septembre 2023.

Le Point Ecoute Jeunes est là pour tous les jeunes entre 10 et 21 qui ressentent le besoin de parler, sans se sentir jugé, sans devoir se justifier, en toute confidentialité.

De 16h45 à 20h au CLAE élémentaires (rue des Prés longs) les 1^{er} et 3^{ème} vendredis du mois ou par téléphone au 07 68 49 54 48, aux mêmes horaires.

Les dates des permanences sont aussi consultables sur Facebook ou Intramuros.



ZOOM L'EHPAD

L'EHPAD

Une équipe d'encadrement de 3 personnes :

- Directrice : Fanny Mande
- Infirmière coordinatrice : Lise Boutry
- Référente qualité projets : Gaëlle Schwab

et une équipe pluridisciplinaire de 67 agents (infirmier, soignant, lingerie, animation, psychologue, technique et administratif) qui accompagne au quotidien les 80 résidents.



LES TRAVAUX EN COURS

L'établissement datant de 1976, des travaux importants pour la mise aux normes sécurité incendie et pour la réfection de la toiture ont été réalisés ces dernières années.

Les travaux en cours consistent à restructurer l'ensemble des 80 chambres et à les agrandir en supprimant les balcons afin de les adapter à la circulation des personnes à mobilité réduite. La rénovation électrique, thermique et des gaines techniques est également effectuée en même temps.

L'établissement est rénové étage par étage en déménageant les résidents dans l'extension réalisée.

Le planning prévisionnel du chantier fixe la fin des travaux à mi-2025. Le coût total prévisionnel de cette opération est de 7 000 000 € HT.

Les locaux créés pendant les travaux permettront de bénéficier de salles d'activités et de rangements supplémentaires, ainsi que de zones de circulation plus importantes à chaque étage.



UN PEU D'HISTOIRE

La « Résidence Saint Maurice » a été construite en 1976 en tant que maison de retraite, à l'initiative de la commune de Cruseilles. Sa construction et sa gestion sont confiées à l'Hôpital de Saint Julien en Genevois.

En 1983, l'établissement devient public autonome (relevant de la Fonction Publique Hospitalière).

Un conseil d'administration et une direction spécifique à l'établissement sont créés.

En 2003, la maison de retraite, se transforme en Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD).

Le 1^{er} Janvier 2014, les EHPAD de Cruseilles et Groisy fusionnent et deviennent l'EHPAD Salève-Glières ; le site de Cruseilles est dénommé EHPAD du Salève.

DU CHANT A L'EHPAD

Avec l'Ecole de Musique, le plaisir du chant est entré à l'EHPAD cette année.

Tous les mercredis, un professeur de l'école de musique a proposé aux résidents de venir participer à une chorale au sein de l'établissement.

Le répertoire, focalisé sur la variété française (Christophe, Aznavour...), était proposé par Amandine Malboeuf et choisi par les choristes.

Avant chaque période de vacances scolaires, les chanteurs ont donné une représentation à l'ensemble des résidents et du personnel.

L'école de musique, très attachée à ce projet, a beaucoup apprécié la qualité de l'accueil qui lui a été réservé à l'EHPAD, et espère poursuivre cette belle collaboration l'année prochaine.

ÇA BOUGE À L'EHPAD !

ANIM'AGE

L'association Anim'âge a été fondée il y a 10 ans, au sein de l'EHPAD. Son but est d'organiser des animations et sorties pour les résidents de l'établissement.

L'objectif est d'ouvrir l'EHPAD sur la commune, d'associer les cruseillois aux manifestations et de permettre aux résidents d'avoir une vie sociale en dehors de l'établissement.

FEVRIER & MARS

Le 21 février, l'EHPAD a fêté comme il le faut carnaval ! Déguisements et crêpes pour tout le monde !

En mars, les résidents ont eu la chance d'aller voir un cirque à Annecy-le-Vieux. Les yeux remplis d'étoiles, ils ont admiré le spectacle, les chevaux et les acrobates.

Puis, lors de la semaine de la nutrition, tout le monde a mis la main à la pâte et s'est régalé : brunch, buffet, repas thérapeutique cuisiné par les résidents... Une belle semaine gourmande !

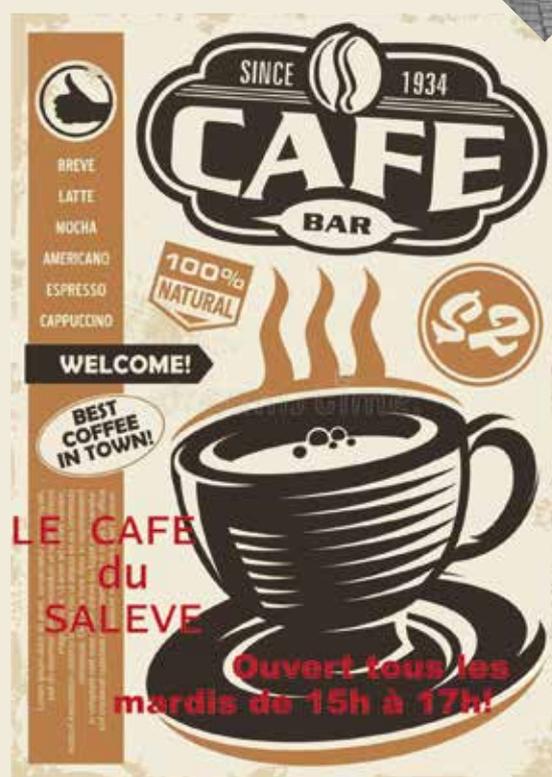
Après la période hivernale, le personnel a décoré le jardin aux couleurs du printemps et cela n'échappe aux yeux de personne !

AVRIL

En avril, Zaza et Kierra, deux chatons sont arrivés à l'EHPAD pour le plus grand plaisir des résidents.

Le Café du Salève a ouvert ses portes, dans l'établissement, tous les mardis de 15h à 17h.

Venez y boire une boisson, seul ou avec des amis et faire connaissance avec les soignants et les résidents : la bonne humeur est garantie !



MAI

Fin mai, la semaine de la gériatrie a commencé par la sortie d'une cinquantaine de résidents dans les différents commerces de Cruseilles (esthéticienne, fleuriste, bar, salon de thé, carrefour). Un grand merci aux commerçants pour leur accueil !

Le lendemain, des résidentes sont allées lire des histoires aux tout-petits de la crèche Brin de Malice. Un beau moment rempli de douceur ! Merci aux éducatrices de la crèche pour leur accueil et aux enfants pour leur fraîcheur !

Le jeudi matin, l'association a tenu un stand au marché de Cruseilles, qui a permis de récolter 340 € ! L'après-midi, l'EHPAD a accueilli les familles autour d'un goûter festif ! Soleil, sourires, joie, musique, tout était parfait !

La semaine s'est achevée avec la Gériatrie Pride ! Les soignants ont défilé, dansé et chanté dans les rues de Cruseilles et ce n'est pas la pluie soudaine qui les a découragés.





ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

ACTUALITÉ DES COMMERCES

Ouverture du magasin Planète Bio

Après de longs mois de travaux ,
le magasin « Planète Bio » a ouvert
ses portes début juin.

Julie et Guillaume ainsi que leur
équipe, vous accueillent dans
un espace lumineux et chaleureux.

Le choix est grand et comblera sans
en douter la clientèle de Cruseilles
et même au-delà.

Le magasin est ouvert du lundi
au samedi de 9h à 19h.
Nous leur souhaitons un beau
chemin à Cruseilles.



Le Santo



Implanté au Centre Nautique de l'espace Bernard Pellarin, l'entrée dans l'enceinte de la piscine est gratuite pour les clients du Santo qui pourront venir déguster des gaufres et frites faites maison.

Les produits frais et locaux raviront également les amateurs de burgers pour lesquels l'établissement a fait ses preuves dans le bassin annécien (Le Santo - Talloires).

Le Santo proposera également des animations diverses et variées

Restez informés ! Réservations et informations :
07 86 38 48 86
cruseilles@le-santo.com

CENTRE NAUTIQUE DE L'ESPACE BERNARD PELLARIN - CRUSEILLES (74)

DINERS CONCERTS

dès 19h

VENDREDI 7 JUILLET RAPH Solo Musique du monde - Pop	VENDREDI 21 JUILLET RAPH Solo Musique du monde - Pop	
VENDREDI 28 JUILLET GOLDEN HOUR Duo Chant - Guitare Funk - Soul - Pop	VENDREDI 4 AOÛT ELLO Duo Chant - Piano Pop folk - Variétés françaises	VENDREDI 11 AOÛT SONGBIRD Duo Chant - Piano Pop - Soul - Rock
VENDREDI 18 AOÛT GRACE GARDEN Duo Piano-bar Français et international	VENDREDI 25 AOÛT GOLDEN HOUR Duo Chant - Guitare Funk - Soul - Pop	

Pays de Cruseilles LE SANTO

durant toute la saison estivale, comme le programme ci-contre en donne un aperçu.

Le mot de l'UCPC

Cet été, l'Union des Commerçants du Pays de Cruseilles propose une activité pour les enfants. Il s'agit d'un jeu de mots croisés avec des indices à chercher dans les vitrines des commerces du centre ville. Vous pourrez avoir plus d'informations chez les commerçants participant dès le début du mois de juillet.

Des lots seront distribués après un tirage au sort des grilles de jeux. Pour les plus grands, il y aura la braderie à la fin du mois de juillet. Vos commerçants vous souhaitent de bonnes vacances !



Les habitués du marché dominical auront constaté que la municipalité a modifié l'organisation des stands. Désormais, ils sont resserrés place de l'Eglise.

Il reste toutefois interdit de stationner sur la place de la Mairie les dimanches de 6h à 15h car les jours où les marchands seront plus nombreux, le marché pourra reprendre toute sa place.

LES DRONIÈRES

Du nouveau au Parcours Aventure de Cruseilles !

Cette fois-ci, ce n'est pas dans les arbres mais sous les arbres que nous allons vous faire voyager cet été, car le Parcours Aventure de Cruseilles s'est doté d'une sorte « d'escape game » en forêt...

Qui osera se lancer à la recherche des énigmes disséminées au plein coeur de la forêt des Dronières ?

Attention, il vous faudra faire appel à votre esprit de déduction, d'observation et d'orientation si vous voulez retrouver votre chemin...

Alors, tous à vos baskets et rendez-vous au chalet d'accueil du Parcours Aventure !

Public conseillé : 6/12 ans. Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés par un adulte.

Durée moyenne : 1h15

Réservation fortement conseillée 04 50 32 91 85.

www.tactiqaventure.com



Les feux au sol et les barbecues individuels sont interdits aux Dronières

Avec l'arrivée de l'été, les barbecues en famille ou entre amis ont fait leur retour sur le site des Dronières.

Nous vous rappelons que les feux au sol sont strictement interdits, il en est de même pour les barbecues individuels. Seule l'utilisation des barbecues collectifs installés par la municipalité est autorisée.

En effet, les risques de feu au départ du sol ou par embrasement des branches en raison d'un barbecue mal placé sont bien trop importants.

Le non-respect de cet arrêté d'interdiction est passible d'une amende. Si vous constatez ce type d'infraction, n'hésitez pas à le faire remarquer gentiment aux contrevenants ; la plupart du temps, ils éteindront leur feu ou rangeront leur barbecue. S'ils sont moins réceptifs, vous pouvez prévenir la gendarmerie ou la mairie.



La rénovation du parcours de santé sera bientôt achevée

Comme promis, les agents techniques se sont attelés en juin à la réhabilitation du parcours de santé.

Pour ce faire, ils installent progressivement les différents obstacles et agrès reçus au printemps.

D'ici quelques semaines, vous pourrez profiter du parcours de santé remis à neuf !

Il vous faudra entre 30 et 50 minutes pour parcourir les 2 300 mètres du parcours et découvrir les tout nouveaux agrès. L'accès sera libre mais réservé aux utilisateurs de plus d'1,40 mètre.

Après vous être bien échauffés vous pourrez vous laisser guider en suivant les instructions affichées devant chaque agrès.

Merci à François et Philippe pour ce travail minutieux et un peu laborieux...





SPORT ET ASSOCIATIONS

Venez relever le défi de la 5^{ème} édition de « La 4S du Salève » le dimanche 20 août



Fort du succès des années précédentes, l'association « La COPPANDY du Salève » vous propose de participer à la 5^{ème} édition de « La 4S du Salève » qui aura lieu le dimanche 20 août 2023.

En 2022, les routes du Mont-Salève ont été prises d'assaut par environ 400 cyclistes. Tous les participants ont été ravis par les parcours, les paysages et l'ambiance le tout sous un soleil radieux.

D'après les dires de certains : une journée inoubliable...
« La 4S du Salève » est une randonnée à vélo de route NON CHRONOMÉTRÉE avec 4 parcours à vélo de route sur les routes du Salève de 36 km à 116 km et de 730 m à 3265 m de dénivelé positif.

Vous aurez la possibilité de monter 1, 2, 3 ou 4 fois le Salève par des trajets différents, de découvrir de superbes paysages ainsi que des vues sur le Mont-Blanc, les Alpes, le Jura, le Lac d'Annecy, le Lac Léman, ...

Attention, le nombre de participants est limité.

Inscriptions en ligne jusqu'au vendredi 18 août 2023.

Les VAE (Vélo à Assistance Électrique) sont autorisés sur la randonnée cyclotouriste « La 4S du Salève ».

En juin, tous les danseurs et danseuses du Codc ont fait leur show !

• 1^{er} show : Dimanche 18 juin 2023, les 44 *Streetdancers* des cours d'Elizabeth Harvey ont montré leurs nouvelles chorégraphies aux 150 spectateurs présents.

Les 6-8 ans, avec leur chorégraphie fun et pleine d'énergie; les 9-12 ans, avec une chorégraphie plus « *Streetdance* » et plus complexe ; les plus de 13 ans, tout en émotions, avec une chorégraphie sur le thème du courage de devenir soi.

• 2^{ème} show : La présentation finale de l'Ecole de Danse Classique et Modern Jazz le mercredi 21 juin. 85 jeunes de 5 à 17 ans et une dizaine d'adultes ont présenté les chorégraphies conçues par Liliane Léraud Vidon pour le plus grand plaisir des 300 spectateurs réunis. Ils ont pu profiter des chorégraphies primées au concours ARDRA de janvier 2023.

• 3^{ème} show : Elizabeth et ses *Streetdancers* ont participé à une animation de rue lors de la fête de la musique.

• 4^{ème} show : Les *Zumbagirls* ont également fait une démonstration de leurs talents de danseuses lors de la fête de la musique, avec leur instructrice Coline Cavagnoud.

Un voyage tonique en pays latino-américain !

Bravo à tous les artistes, sportifs et danseurs !

La somme de 2 euros par participant sera reversée à des associations caritatives.

En 2022, grâce à de nombreux partenaires et participants, la somme de 5 000 euros a été reversée à ces Associations :

- L'association « Des petits moments de bonheur » : <https://www.facebook.com/groups/1523753264585667/>
- « L'Association Charlotte » : www.facebook.com/AssociationCharlotte-239117139580704/
- « L'Association Sport Adapté en Pays de Filière » : <http://www.asapf74.com/>
- L'association « OVA France - Autisme » : <http://www.ovafrance.fr/>
- L'association « Uniques & Ensemble » : <https://www.uniquesensemble.fr/>

Tout cela ne serait possible sans la participation de bénévoles, amis, partenaires, sponsors...

Venez nous rejoindre le dimanche 20 août à Cruseilles pour passer de bons moments ensemble.

Plus d'infos sur : www.coppandy.org

Contact : info@coppandy.org

Président : Hubert LACROIX

INSCRIPTIONS

**2023
2024**

Accueil à l'École de Musique de Cruseilles
à partir de la grande section de maternelle.

Parcours découverte
et pratique instrumentale
à partir du CE2

(Violon, clarinette, trombone, trompette...)

Trouver les infos sur le site : <https://lempc.fr>
Mail : ecole.musique.cruseilles@ccpaysdecruseilles.org



Dernier forum des associations en mode « inscriptions » le samedi 2 septembre 2023

Cette année encore, les associations vous attendront nombreux au forum des associations, organisé par le Comité des fêtes, qui se tiendra le samedi 2 septembre après-midi au gymnase des Ebeaux.

Comme l'an dernier, vous serez sans doute dans une file d'attente pour une inscription à une activité où, quand viendra votre tour, il restera de la place ou pas !

Nous avons bien conscience que le forum, tel que nous le connaissons depuis de longues années, n'est plus adapté au contexte actuel. Il est devenu difficile de faire deux heures de queue pour s'entendre dire au bout qu'il n'y a plus d'inscription possible.

En effet, notre population communale mais aussi intercommunale augmente ; aussi, la concurrence est rude pour les inscriptions.

Il faut bien prendre conscience que nous sommes dotés de très beaux équipements mais qu'ils sont déjà saturés. Comme il n'est pas prévu de construire un troisième gymnase avant longtemps, les associations doivent fonctionner avec les créneaux qui leur sont attribués.

Ces dernières gèrent leurs inscriptions comme elles l'entendent : priorité aux membres déjà inscrits d'une année sur l'autre ou pas, pré-inscriptions ou non, en ligne ou pas... Simplement, cette année encore davantage que l'an dernier, la commune et la CCPC leur demandent de donner la priorité aux habitants de l'intercommunalité au vu du nombre de places limité.

En 2024, en concertation avec les associations et le Comité des fêtes, le forum devrait se tenir plutôt en mai ou juin, sans possibilité d'inscriptions, afin de permettre aux habitants de découvrir sereinement les activités sportives et culturelles proposées sans stress. Les inscriptions viendront ensuite à des dates et avec des modalités propres à chaque association.

Nous espérons que le forum des associations sous ce nouveau format vous conviendra mieux.

Une belle équipe féminine au FC Cruseilles

Cette année, le FC Cruseilles a été fier de relancer une équipe féminine dans le club. Ce sont deux jeunes joueurs seniors qui ont décidé de mener ce projet à bien dans le but de promouvoir encore un peu plus le foot féminin dans le pays de Cruseilles.

Pour cette saison 2022/2023, l'équipe n'a pas été engagée en compétition afin de pouvoir sereinement progresser au football et surtout créer une véritable cohésion d'équipe. Et on peut dire que cela a été une réussite puisque **le club compte une vingtaine de filles inscrites, âgées de 15 à 37 ans !**

Pour la plupart, c'était leur première année de football.

Cette équipe a provoqué une nouvelle émulation au sein du FCC. Elles se sont donc rapidement intégrées dans le club en participant activement aux différentes manifestations sportives et extra-sportives.

La saison prochaine, les choses sérieuses vont pouvoir commencer avec l'inscription de l'équipe féminine du FC Cruseilles en championnat !

Une nouvelle étape, avec l'ambition de toujours progresser et de faire face aux autres équipes du département. En tout cas, la qualité et la cohésion de ce groupe donne beaucoup d'envie aux joueuses ainsi qu'aux entraîneurs.

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe féminine du FC Cruseilles, tout le monde sera ravi de vous accueillir !

Pour cela, il suffit de contacter Louis Giner (06 09 77 14 10) ou Thibaut Pellier-Cuit (06 10 61 75 90), ils vous expliqueront tout ce qu'il y a à savoir.





CULTURE ANIMATION TOURISME

Tous au cinéma en plein air
le samedi 29 juillet !

Ne manquez pas la 4^{ème} édition du cinéma en plein air au lac des Dronières avec la diffusion du film : **En Corps** de Cédric Klapisch.

Nous sommes ravis de voir que vous êtes à chaque fois plus nombreux pour assister à la séance de cinéma en plein air. L'an dernier, vous étiez près de 230 à assister à la diffusion du film *La Fine Fleur*.

Pour cette 4^{ème} édition, le film est tout public et l'entrée est gratuite. Alors, n'hésitez pas !

Rendez-vous le samedi 29 juillet au bord du lac des Dronières, à proximité de l'hôtel restaurant l'Ancolie. Début du film à la tombée de la nuit, vers 21h15.

Synopsis : Élise, 26 ans est une grande danseuse classique. Elle se blesse pendant un spectacle et apprend qu'elle ne pourra plus danser. Dès lors sa vie va être bouleversée, Elise va devoir apprendre à se réparer... Entre Paris et la Bretagne, au gré des rencontres et des expériences, des déceptions et des espoirs, Elise va se rapprocher d'une compagnie de danse contemporaine. Cette nouvelle façon de danser va lui permettre de retrouver un nouvel élan et aussi une nouvelle façon de vivre.



Les Gonflés sont de retour cet été
du 17 juillet au 6 août sur le parking
du Complexe Sportif

Vous allez de nouveau pouvoir profiter des jeux gonflables cet été ! En raison des travaux qui ont lieu sur la RD 15 aux abords du lac des Dronières, ils seront installés cette année sur le parking du complexe sportif intercommunal.



Journée des métiers d'art et
de l'artisanat le samedi 16 septembre

Le samedi 16 septembre 2023 aura lieu la 3^{ème} journée des Métiers d'Art et d'Artisanat sur la place de l'Eglise.

Plus d'une vingtaine d'artisans d'art présenteront leurs créations durant cette journée.

Nombre d'entre eux vous permettront de découvrir ou redécouvrir leurs métiers grâce à des démonstrations.

Cet événement est organisé par l'Atelier-Boutique Marieke Création en collaboration avec la mairie de Cruseilles.

N'hésitez pas à venir y faire un tour !



ChosArt  *Le Jardin Divers*
Lieu d'expositions et de rencontres culturelle Hébergements des Hauts de Chosal
75 chemin des fourches - Cruseilles



REGARDER AUTREMENT

EXPOSITION
du 6 juillet au 30 septembre 2023
ouvert tous les jours de 9h à 18h

Vernissage
jeudi 6 juillet à 18h30

Contact : 04 69 98 26 50 - 06 88 99 29 58



Exposition « Regarder autrement » à découvrir jusqu'au 30 septembre

L'exposition « **REGARDER AUTREMENT** » présente le travail de 17 habitants des Hauts de Chosal.

Artistes au quotidien ou artistes pour l'occasion, chacun présente un tableau ou une installation qui parle de son rapport à la nature. Rapport visuel « les yeux ouverts », ou olfactif, auditif, mémoriel « les yeux fermés ».

Myriam DEWEIRDT, artiste-médiatrice a travaillé avec chacun pour valoriser les propositions et élaborer ces objets.

Son univers éclectique mêlant images et mots, photographie et vidéo, gravure et peinture... offre à son travail une approche plurielle et inclusive.

Une exposition haute en couleurs, en notes et en souvenirs, pour regarder autrement la nature et les humains.

Ouverture : tous les jours en journée (9h – 17h)

Contact : Charlène Arduini - Directrice Artistique du PLAD Ferme de Chosal - 06 88 99 29 58.

Octobre Rose Soirée concert et dansante le samedi 28 octobre

Cette année encore la municipalité souhaite soutenir la campagne nationale de sensibilisation au cancer du sein et organise une soirée concert et dansante.

OCTOBRE ROSE

SOIRÉE CONCERT & DANSANTE

au profit de l'association Jeune & Rose

Samedi 28 octobre dès 19h

Salle socioculturelle
Buvette & Restauration sur place

**Venez nombreux, habillés en rose,
passer une super soirée !**

Cette année la municipalité a décidé de récolter des fonds au profit de Jeune & Rose.

Cette association a pour objectif de soutenir et d'accompagner les femmes de 20 à 45 ans touchées par un cancer du sein. En effet, durant cette tranche de vie les femmes ont des problématiques spécifiques (grossesse et cancer, travail, enfants en bas âge...).

Pour l'association l'un des meilleurs moyens de sensibiliser les jeunes c'est d'apprendre comment se palper les seins. Ainsi, l'association mène des « ateliers Pouet-Pouet » (des ateliers d'apprentissage des gestes d'auto-examen mammaire).

Durant la soirée, vous pourrez vous aussi en savoir plus sur l'auto-palpation grâce à un atelier et des échanges avec des membres de l'association et du corps médical.



Les missions de l'association Jeune & Rose :

- Sensibiliser les professionnels de santé,
- Sensibiliser les jeunes femmes et les jeunes filles,
- Eviter les retards de diagnostic,
- Lutter contre l'isolement des jeunes malades,
- Fédérer les jeunes femmes malades entre elles et les accompagner pendant leurs traitements,
- Porter la parole des jeunes femmes atteintes par un cancer du sein.



PROCHES DE VOUS

Vos élus se forment pour mieux vous accompagner



En tant que maire et maire-adjoint aux affaires sociales, nous sommes régulièrement amenés à côtoyer des personnes qui rencontrent des difficultés.

Ces dernières sont diverses : climat familial compliqué, insertion sociale difficile, solitude, problèmes financiers... Malheureusement, souvent, elles se cumulent. Face à ces situations difficiles, au-delà de l'aide pratique, nous devons trouver les bons mots, les bons gestes pour accompagner ces personnes et ce n'est pas toujours facile. Pour nous aider, des formations sont parfois proposées.

En juin, nous avons pu bénéficier de la formation sur deux jours « Sentinelles au repérage de la crise suicidaire », dispensée par l'IREPS (Instance Régionale d'Education et de Promotion Santé) à la CCPC.

Des activités tout l'été au Centre Nautique



Cours de natation, détente en famille, parcours gonflable sur l'eau, aquagym, aquabike, le centre nautique vous propose des activités tout l'été !

Elle nous a permis d'obtenir des clés de compréhension sur la crise suicidaire et acquérir des outils :

- pour oser parler de suicide avec une personne,
- repérer les signes de souffrance suicidaire,
- orienter les personnes vers les ressources d'aide,
- connaître nos propres limites et savoir se préserver.

Nous allons également participer à la formation organisée par la DDDFE74 (Délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité de Haute-Savoie) « Les élus face aux violences conjugales, comment accompagner les victimes ? » qui se tiendra au Conseil Départemental.

Lors de cette journée, seront abordés :

- les formes de violence et leur impact,
- la politique pénale et les dispositifs judiciaires,
- le parcours de la victime : modalités de la plainte et ses conséquences,
- l'accompagnement des victimes par les associations.

Au-delà de ces acquis, il est important de retenir que nous pouvons tous agir pour un proche en souffrance psychique. Il est important de pouvoir en parler quand on va mal.

**Nous sommes là pour vous, n'hésitez pas !
Sylvie Mermillod et Valérie Peray**

Tarifs de location des salles communales

Une erreur s'est glissée dans le précédent bulletin concernant le tarif de location des salles principale et annexe du gymnase.

Il fallait lire :

GYMNASE DES EBEAUX			
	Tarif / jour	Tarif / ½ journée	Caution
Salle principale	800 €	400 €	1500 €
Salle annexe	500 €	250 €	1500 €

Bien vivre à Cruseilles, c'est l'affaire de tous !

Dans le précédent bulletin, nous attirions votre attention sur la problématique des déjections canines et des cartons et autres encombrants abandonnés sur nos trottoirs.

Pour que notre ville reste accueillante et agréable, il est impératif qu'elle reste propre !

Afin de sensibiliser encore plus de monde et d'inciter chacun à considérer et respecter notre commune comme son propre domicile, la municipalité a décidé de lancer une campagne d'affichage qui se déclinera autour de ces 3 messages principaux :



Nous espérons que cette campagne d'affichage marque les esprits et atteigne son but !

Stop aux Déjections canines sur la voie publique !



En renfort de la campagne d'affichage, la municipalité a décidé de placer des panonceaux sur les plates-bandes pour s'adresser directement aux propriétaires de chiens.

Pour le confort de tous, il est important que ces espaces au cœur de notre ville restent propres.

Les maîtres auront la délicatesse de ramasser les déjections de leurs chiens et de ne pas les laisser uriner le long des murs pour éviter les mauvaises odeurs.



NOUVEAUTÉ : La mairie fermera à 18h30 le jeudi à partir du 1^{er} septembre

A compter du 1^{er} septembre, l'ouverture de la mairie sera plus tardive le jeudi afin d'améliorer le service à la population en donnant l'opportunité aux actifs d'accéder plus facilement aux services de la mairie.

Notez également que, face au constat d'une fréquentation généralement plus limitée en seconde partie de l'après-midi le vendredi, la mairie fermera désormais ses portes à 15h30 ce jour-là.

Nous espérons que cela répondra aux attentes des administrés.

Nouveaux horaires d'ouverture :

Lundis et mercredis	8h30 - 12h	14h - 17h
Judis	8h30 - 12h	14h - 18h30
Vendredis	8h30 - 12h	14h - 15h30

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET MOBILITÉ



Bientôt une recyclerie à Cruseilles ?

Depuis l'an dernier, en observant tous les objets encore utilisables déposés à la déchetterie, la municipalité réfléchit à l'installation d'une recyclerie sur la commune. Pour mettre en place ce projet, il faut en premier trouver un local adapté et des personnes qui la fassent fonctionner.

Mais avant tout, savez-vous ce qu'est une recyclerie ? C'est un lieu où l'on récupère les objets inutilisés ou usés. On les rénove au besoin ou, s'ils sont trop abîmés, on utilise leurs matériaux comme pièces de rechange. Les objets sont alors remis sur le marché à un prix tout à fait accessible.

Vous avez de vieilles affaires en trop dans vos placards, dans votre garage ou au grenier ?

Vous pouvez apporter vos matériels dans une recyclerie pour qu'ils retrouvent une nouvelle jeunesse.

Au-delà de ça, une recyclerie a une vertu écoresponsable : elle sensibilise au recyclage et aux gestes écocitoyens.

En donnant à une recyclerie, vous contribuez à l'économie circulaire qui vise à lutter contre le gaspillage et la surconsommation. En achetant, vous diminuez votre empreinte carbone et vous économisez !

Aujourd'hui, nous pensons avoir trouvé le local, il nous reste à évaluer les travaux nécessaires pour qu'il soit opérationnel.

Pour ce qui concerne la gestion de cette future recyclerie, une association de volontaires est en cours de constitution.

Le projet est donc en bonne voie !

Si vous avez un peu de temps, que le concept vous séduit, vous pouvez rejoindre l'équipe qui se constitue en vous manifestant en mairie ou par mail à mairie@cruseilles.fr

Dans 1000 communes, la forêt fait école

Depuis le début de l'année scolaire 2022/2023, la municipalité de Cruseilles soutient un projet éducatif appelé « Dans 1000 communes, la forêt fait école », lui-même intégré dans le plan de relance gouvernemental 2022/2027. Ce programme a notamment pour but de monter des projets éducatifs en lien direct avec les établissements scolaires qui le souhaitent, pour sensibiliser les jeunes à la forêt au sens large.

Ainsi, le collège de Cruseilles s'est engagé dans cette action, avec sa trentaine d'éco-délégués, de la 6^{ème} à la 3^{ème}. La MFR des Dronières a également souhaité participer à cette opération en intégrant sa classe de 4^{ème}.

Le 23 mars 2023, une sortie « Découverte de la Nature » a été organisée pour l'ensemble des participants dans la forêt des Dronières, avec l'aide de la municipalité et l'appui technique de la maison du Salève.

Les élèves ont eu accès à des informations sur la faune et la flore, ainsi que les grands enjeux liés à l'avenir de nos forêts et à l'attention que nous devons y porter dès à présent.

L'année scolaire se termine par la réalisation de panneaux synthétisant l'ensemble des travaux des élèves et leurs découvertes sur ce sujet passionnant. Les responsables du projet se réuniront dans les prochaines semaines pour décider de la poursuite ou non de ce programme pour l'année prochaine.



Suivez nos actualités
sur la page Facebook
l'application Intramuros
et le site Internet de la mairie
www.cruseilles.fr



Mission réussie pour la Journée Verte le 22 avril

Le samedi 22 avril, près de 40 personnes étaient au rendez-vous pour la Mission Ville Propre organisée par la mairie, le CMJ et le SEL à l'occasion de la Journée Verte.

Cette année encore, la collecte a (malheureusement) été fructueuse : toujours beaucoup de mégots, plastiques, ... trouvés le long des routes et trottoirs. Après le ramassage sur les itinéraires préparés par les jeunes du CMJ, les participants se sont retrouvés pour partager un repas convivial sous l'abri du parking du parc à daims.

Merci à tous les participants et aux organisateurs avec une mention spéciale pour les jeunes du CMJ !



Un fleurissement plus raisonné pour cet été 2023

Suite à l'été dernier où des restrictions de l'usage de l'eau ont été instaurées, la municipalité a décidé de revoir ses choix en termes de fleurissement afin de pas être confrontée de nouveau au dépérissement des fleurs au cas où...

En effet, quand quelques communes ont choisi de stopper totalement le fleurissement, nous avons plutôt souhaité maintenir l'embellissement de la commune pour les mois d'été mais en restant modérés et pragmatiques.

Pour ce faire, nous avons abandonné les petites jardinières et balconnières qui étaient habituellement déposées sur les fenêtres de la mairie, les murets de la place de l'Eglise ou encore sur les gabions du parking du Pontet.

En effet, en cas de restrictions d'eau, la survie de leur contenu était impossible. Nous avons choisi de privilégier les grands bacs qui peuvent se satisfaire de peu d'eau en cas de difficultés.

Egalement, il est à noter que nous utilisons désormais l'eau de pluie issue du toit du nouveau centre technique municipal pour l'arrosage des végétaux.

Les jeunes de la MFR des Ébeaux ont participé au nettoyage du centre-bourg

Les 1^{er} et 2 juin, accompagnés des agents des services techniques, quatre jeunes en formation CAP Propreté de l'Environnement Urbain - Collecte et Recyclage ont pu se confronter au travail de nettoyage urbain en participant au ménage de printemps du bourg-centre.

À cette occasion, ils ont pu :

- Découvrir les aléas et la complexité de travailler dans un milieu urbain et au proche contact des usagers et des commerçants,
- Organiser un travail en chantier,
- Se confronter aux risques professionnels,
- Se familiariser aux gestes de protection et de sécurité,
- Entériner une posture professionnelle dans sa globalité...

Les différentes tâches effectuées furent :

- De désherber,
- De nettoyer l'espace public de ses déchets divers,
- De nettoyer l'espace public et le mobilier urbain au nettoyeur haute pression (avec quelques éclaboussures sur les voitures, nous nous en excusons !),
- D'utiliser diverses machines afin d'entretenir certains espaces verts...

Au final, cela leur a permis de découvrir un des aspects de leur cursus de formation en grandeur nature.

Cette opération très enrichissante, aussi bien pour les jeunes que pour les agents, sera sûrement reconduite à d'autres occasions.

Merci à ces jeunes motivés !

La sécheresse s'étend sur la Haute-Savoie : Le secteur des Usses est passé au niveau « Alerte »

Depuis début juin, la baisse des débits s'est accentuée sur la majorité des secteurs de notre département en passant sous les seuils d'alerte.

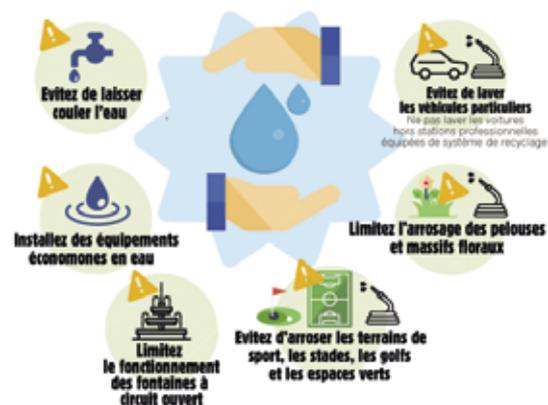
Malgré une remontée ponctuelle et aléatoire liée aux orages, ces débits poursuivent une baisse rapide sous les seuils d'alerte. L'humidité des sols baisse également rapidement et présente un déficit de l'ordre de 20 % par rapport à la normale.

En parallèle, l'alimentation des cours d'eau par la fonte des neiges se poursuit, mais avec un stock limité en moyenne montagne. Le niveau des nappes phréatiques présente une tendance à la baisse sur certains secteurs.

Depuis le 26 juin, le secteur des Usses comme l'ensemble du département à l'exception du secteur de l'Arve amont, est passé en alerte. Les principales mesures de restrictions d'usage qui s'appliquent sont décrites dans l'infographie ci-dessous.

Afin de contribuer à améliorer la situation sur le territoire, l'ensemble des acteurs (particuliers, entreprises, et collectivités) est appelé à faire des efforts pour économiser l'eau dès à présent.

En adaptant quelques gestes simples dans notre vie quotidienne, il est possible de réduire notre consommation d'eau et de retarder la mise en œuvre de mesures de restriction encore plus étendues.



Interdiction d'arroser
les pelouses, les ronds-points,
les espaces verts publics et privés,
et les massifs fleuris
de 8h à 20h



Interdiction d'arroser
les potagers
de 8h à 20h



Interdiction de laver
les véhicules

Ne pas laver hors stations professionnelles équipées de système à haute pression ou de recyclage

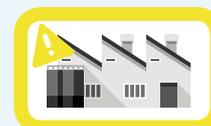


Fermeture
des fontaines publiques et privées
en circuit ouvert



Interdiction de remplir ou vidanger
les piscines privées...

sauf les piscines maçonnées lors de la première mise en service pour réception de travaux



Activités industrielles
et commerciales

Réduction de 25 % des volumes d'eau sauf exceptions



Interdiction d'arroser
les stades, les golfs...
entre 8h et 20h

Pour les golfs :
réduction de 30 % des volumes d'eau



Interdiction de nettoyer
les façades, toitures, trottoirs
et autres surfaces imperméabilisées



Interdiction
de l'irrigation par aspersion
des cultures
entre 11h et 18h



REVUE DE PRESSE

Une belle commémoration du 8 mai

Cette cérémonie fut très émouvante avec un premier recueillement au monument du Noiret en hommage aux 5 fusillés de Cruseilles puis, après la célébration religieuse, la cérémonie au monument aux morts.

Nous avons pu écouter avec émotion la lecture de textes et témoignages d'enfants juifs pendant la guerre par les collégiens et les jeunes du CMJ.

Une belle cérémonie en présence du sénateur Loïc Hervé, des élus, du Conseil Municipal des Jeunes, des représentants des AFN et du Souvenir Français, des sapeurs-pompiers et jeunes sapeurs-pompiers, des gendarmes, de l'Harmonie Municipale Cruseilles-Le Châble et de la population venue nombreuse.

La municipalité a été ravie de mettre à l'honneur nos jeunes du CMJ qui étaient quasiment tous présents et qui ont pris une part active à cette commémoration.
Merci à tous !



Deuxième édition réussie pour le Cruseilles Motor Tour le dimanche 18 juin

Pour la deuxième année consécutive, vous avez pu vous faire plaisir en montant à bord de voitures d'exception tout en oeuvrant pour la bonne cause !

Tous les bénéfices de cette journée ont été reversés à deux belles associations : Nos P'tites Etoiles et Les Galets pour la Vie.

Fête de la musique le 23 juin !

De nombreux groupes se sont produits face à plusieurs centaines de personnes venues pour cette occasion. Les visiteurs ont pu écouter et danser jusqu'au petit matin grâce, entre autres, aux groupes Orion, ZZ TOP, Silvera, AMAC, Corp, Mélanie et Chloé Vincette.

La municipalité, le comité des fêtes, les associations et les entreprises partenaires vous donnent rendez-vous l'an prochain !





Vernissage de l'exposition en hommage aux 450 fusillés de la résistance en Haute-Savoie

Le mercredi 3 mai 2023 a eu lieu en salle consulaire de la mairie le vernissage de l'exposition-hommage aux 450 fusillés de la résistance en Haute-Savoie, gracieusement prêtée par le Maison de la mémoire et de la citoyenneté de Sciez.

A cette occasion, avec le comité local du Souvenir Français de Cruseilles et de nombreux invités, nous avons eu l'honneur de recevoir Monsieur et Madame Néplaz qui nous ont captivés et émus avec leurs témoignages issus de ce qu'ils ont vécu durant la guerre de 39-45.

Dans les jours qui ont suivi, la population a pu visiter cette exposition en mairie et les collégiens ont également pu en profiter à leur tour. Merci au Souvenir Français pour cette belle initiative !



TRIBUNE LIBRE

Suite à l'accusation infondée de mensonge dans la dernière parution du bulletin municipal, nous avons décidé, pour l'instant, de ne plus nous exprimer sur ce support qui n'a de libre que le nom.

En effet et contrairement à ce qui a été écrit, toutes nos prises de position sont vérifiées et véridiques.

De plus nous n'avons qu'un nombre limité de caractères pour nous exprimer alors que l'intégralité du bulletin et, même la section « tribune libre », sont maintenant exploités par la liste majoritaire pour présenter ses points de vue et positions que nous ne partageons pas toujours.

Enfin la municipalité nous refuse la possibilité de publier des communiqués citoyens sur la page Facebook de la Mairie et ne respecte pas les règles établis en début de mandat, en ne publiant même plus nos tribunes libres sur ce compte officiel.

Nous privilégierons donc, ce prochain trimestre, nos propres outils de communication et vous souhaitons à tous, dans l'intervalle, un bel été.

Engagés ensemble, pour tous les Cruseillois, vos conseillers municipaux :

Louis Jacquemoud et Lionel Dunand de la liste Unis pour Cruseilles 2020

Sylvie Bischler de la liste Cruseillement Vôtre

Alexandra Meyer et Robert Papes pour la liste - Elan Citoyen pour Cruseilles



HOMMAGE

Hommage à Jean Gilbert, figure de la résistance

Le mardi 30 mai 2023, en l'église de Cruseilles, nous avons été nombreux à nous retrouver pour rendre un dernier hommage à Jean Gilbert, une figure incontournable de notre commune.

En effet, il était important, mais difficile aussi, de lui adresser un message d'adieu qui soit à la hauteur de son parcours de vie impressionnant et de l'estime que nous lui portons !

Jean Gilbert est né le 14 mars 1925 à Cruseilles et est parti en 1942, à seulement 17 ans, rejoindre la Résistance. Il a alors suivi un parcours tout aussi héroïque qu'incroyable au nom de la liberté, de 1942 à 1945, de la France vers l'Espagne puis Gibraltar, le Maroc, la Tunisie, l'Italie, la France à nouveau et enfin l'Allemagne où il fût prisonnier avant de s'évader.

Après la guerre, il s'est installé dans la Loire, au Coteau, chez son oncle où il fonda sa famille et fût, durant 35 ans, chauffeur de bus en assurant des lignes régulières puis des excursions sur le territoire national et international. Pendant toute cette période, il resta très discret sur son rôle joué dans la Résistance.

C'est seulement lors de son retour à Cruseilles en 1981, à l'heure de la retraite, que nous avons véritablement pris conscience de son parcours mémorable et si difficile; ceci au moment de ses témoignages passionnants dans les différents établissements scolaires du Département. En effet, il s'est beaucoup investi auprès du Comité Départemental du concours scolaire de la Résistance et de la Déportation, concours auquel bon nombre de collégiens et lycéens de Haute-Savoie ont eu l'occasion de participer.

Pendant quasiment vingt-cinq ans, Jean a incarné une des figures de la Résistance de notre territoire, il l'incarne toujours et il l'incarnera à jamais. Il a permis à de nombreux jeunes de tirer de ses récits des leçons civiques pour leur vie future.

Depuis son retour dans le Roannais en 2006 pour se rapprocher de sa famille, Jean nous a souvent fait l'honneur et la joie de participer à nos cérémonies de commémoration, la dernière fois le 11 novembre 2021.

Quelle fierté d'être à ses côtés !

Mais au-delà de cette conduite exemplaire, c'est surtout la personnalité de Jean qui imposait le respect de par sa modestie, sa simplicité, sa pudeur et son charisme. Il n'a jamais souhaité étaler la bravoure dont il a fait preuve durant la guerre de 39-45, autant dans la sphère familiale qu'à l'extérieur.

Avec Jean disparaît un personnage hors du commun. Un héritage « vivant » de la seconde guerre mondiale. Un homme d'une grande gentillesse, respirant une humilité incroyable, et porteur d'espérance pour notre communauté.

« Puisque tout recommence toujours », écrivait le Général De Gaulle, « ce que j'ai fait sera, tôt ou tard, une source d'ardeur nouvelle après que j'aurai disparu. »

Aussi, nous sommes persuadés que l'action de Jean, ses témoignages auprès de notre jeunesse survivront, que les valeurs qui étaient les siennes se transmettront aux générations à venir.

Jean nous a quittés mais son souvenir restera gravé dans nos esprits.

Notre estime et notre plus profond respect lui sont à jamais acquis.

Au nom de la Municipalité de Cruseilles et de ses habitants, merci Jean pour votre engagement sans faille au service de notre commune et, de manière plus large, de notre pays !



ÉTAT CIVIL

du 1^{er} mars au 31 mai

Bienvenue



Alohys FONTAINE LAPERRIERE le 3 avril 2023

Henri NALBANTOV le 26 avril 2023

Sacha BERCHER le 24 avril 2023

Romane BILLUART le 24 mai 2023

Jonael EKOTO le 27 mai 2023



Décès



MÉGEVAND Maurice
Le 3 avril 2023 à 78 ans

LAVOREL Renée
Le 22 avril 2023 à 94 ans

CONVERS Marie Thérèse née BIBOLLET
Le 29 mai 2023 à 97 ans

MARTINET Alice Odette née VIBERT
Le 21 mai 2023 à 89 ans

GILBERT Jean
Le 23 mai 2023 à 98 ans

*Erratum. Une erreur s'est malencontreusement glissée dans le nom de Madame Geneviève RAMUS née DÉCHANET dans le bulletin n°11. Avec toutes nos excuses.

Mariages



Sandrine BOUVIER
& Julien MARIN
Le 13 mai 2023



Mathilde GROS
& Fabien MOLLAT
Le 20 mai 2023



MAIRIE - SERVICES ADMINISTRATIFS

35 place de la Mairie, 74350 Cruseilles

Ouvert au public du lundi au vendredi : 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.

Fermé le mardi et samedi

Tél. : 04 50 32 10 33 - mairie@cruseilles.fr - www.cruseilles.fr

SERVICE ACCUEIL ET ÉTAT CIVIL :

04 50 32 10 33

SERVICE PASSEPORTS ET

CARTES D'IDENTITÉ : 04 50 66 76 40

SERVICE URBANISME : 04 50 32 05 49

SERVICES TECHNIQUES : 04 50 32 05 53

SERVICE COMMUNICATION - SPORTS

ET ASSOCIATIONS : 04 50 66 76 43

GYMNASSE : 04 50 44 02 03

GENDARMERIE : 04 50 44 10 08

POMPIERS : 04 50 44 11 90

AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL :

04 50 44 09 45

BIBLIOTHÈQUE : 04 50 44 22 85

CENTRE NAUTIQUE DE L'ESPACE

BERNARD PELLARIN : 04 50 44 12 68

CENTRE TECHNIQUE DÉPARTEMENTAL :

04 50 33 58 50

COLLÈGE LOUIS ARMAND : 04 50 44 10 78

COLLÈGE MONTESSORI : 04 50 68 96 38

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU

PAYS DE CRUSEILLES : 04 50 08 16 16

CRÈCHE ALFA 3A BRIN DE MALICE :

04 50 64 02 53

CURE DE CRUSEILLES : 04 50 44 10 14

DÉCHETTERIE DES MOULINS : 04 50 32 16 30

ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE :

04 50 44 14 43

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE :

04 50 44 10 09

ÉCOLE PRIVÉE SAINT-MAURICE :

09 64 22 47 41

EHPAD SALÈVE - GLIÈRES

(*maison de retraite*) : 04 50 44 12 80

GARDERIE PÉRISCOLAIRE PRIMAIRE :

04 50 44 19 70

GARDERIE PÉRISCOLAIRE MATERNELLE :

04 50 01 26 05

SERVICE ENFANCE JEUNESSE : 04 50 44 19 70

INSTITUT MÉCANIQUE AÉRONAUTIQUE :

04 50 44 15 11

MAISON FAMILIALE DES DRONIÈRES :

04 50 44 26 30

MAISON FAMILIALE DES ÉBEAUX :

04 50 44 10 58

POLE MÉDICO SOCIAL : 04 50 33 23 89

RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES :

04 50 32 38 78





AGENDA

JUILLET

> Samedi 29
à la tombée de la nuit
CINEMA EN PLEIN AIR
Film « En corps » de Cédric Klapisch
Lac des Dronières

AOÛT

> Samedi 12
PÈCHE - 14^{ÈME} NUIT DU CHAT
Les eaux closes
Lac des Dronières

> Dimanche 20
5^{ÈME} ÉDITION DE LA 4S DU SALÈVE
Organisé par la Coppandy du Salève
Départ de Cruseilles

> Samedi 26 de 10h à 12h
PERMANENCE SEL (SYSTÈME ÉCHANGE LOCAL)
Jeux et discussions de retour de vacances
Salle du Corbet

> Mercredi 30 de 14h à 17h30
FLÂNERIE LES PIEDS DANS L'EAU
Organisé par le Syndicat de rivières des Usses

SEPTEMBRE

> Vendredi 1^{er} et 15
de 16h45 à 20h
POINT ÉCOUTE JEUNES
Proposé par la mairie de Cruseilles
CLAE de l'école élémentaire

> Vendredi 1^{er} de 15h30 à 19h30
DON DU SANG
Etablissement Français du Sang
Salle annexe du Gymnase des Ebeaux

> Samedi 2 à partir de 14h
FORUM DES ASSOCIATIONS
Organisé par le Comité des Fêtes
Gymnase des Ebeaux

> Mardi 5 à 20h
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Salle consulaire de la mairie

> Dimanche 10
FÊTE DU PAIN
Organisé par
l'Amicale du village de Deyrier
Deyrier

> Dimanche 10
VIDE GRENIER
Organisé par le Comité des fêtes
Centre-bourg

> Samedi 16
JOURNÉE DES MÉTIERS D'ART
Organisé par Marieke Création
Place de l'Église

> Vendredi 22
Participation de Cruseilles à la
4^{ème} édition de La nuit est belle !
Extinction de l'éclairage public

> Samedi 23 et Dimanche 24
VOGUE
Organisé par la mairie de Cruseilles
Avenue des Ebeaux

> Samedi 30
REPAS DANSANT CARITATIF
Organisé par Soa Gasy
Gymnase des Ébeaux

OCTOBRE

> Dimanche 1^{er} à partir de 12h
REPAS DES AINES
Organisé par la mairie de Cruseilles
Salle Socio-culturelle

> Mardi 3 à 20h
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Salle consulaire de la mairie

> Vendredi 6 et 20
de 16h45 à 20h
POINT ÉCOUTE JEUNES
Proposé par la mairie de Cruseilles
CLAE de l'école élémentaire

ASSOCIATIONS :

Communiquez à la mairie les dates de vos prochains événements. Nous relaierons vos informations.

> Samedi 7
SKI CLUB BEER FESTIVAL
Organisé par le Ski Club de Cruseilles
Gymnase des Ébeaux

> Dimanche 8
FÊTE DU BOUDIN
Organisé par Les eaux closes
Lac des Dronières

> Dimanche 15
COMICE AGRICOLE
Organisé par le Centre Cantonal des Jeunes Agriculteurs
Gymnase des Ébeaux

> Dimanche 22 à partir de 12h
REPAS SAUCE COFFE
Repas à emporter organisé par les AFN
Gymnase des Ébeaux

> Dimanche 22
CONCOURS DE TIR À L'ARC
Organisé par les archers du Salève
Salle principale du gymnase

> Samedi 28 à partir de 19h
OCTOBRE ROSE - SOIRÉE CONCERT
Organisé par la mairie de Cruseilles
Salle Socio-culturelle

> Samedi 28 à partir de 19h
SPECTACLE DE MAGIE
Organisé par le Comité des fêtes
Salle principale du gymnase



MAIRIE DE CRUSEILLES

35, place de la Mairie
74350 Cruseilles
Horaires d'ouverture :
Lundis et mercredis
8h30 - 12h 14h - 17h00
Jeudis 8h30 - 12h 14h - 18h30
Vendredis 8h30 - 12h 14h - 15h30
e-mail : mairie@cruseilles.fr
Tél : 04 50 32 10 33
Facebook : Mairie de Cruseilles
www.cruseilles.fr



Pour vous assurer d'être au courant des derniers événements organisés par la municipalité ou les associations et d'être informés des changements de programme (report, annulation), consultez régulièrement le site internet, l'application Intramuros ou la page Facebook de la mairie.